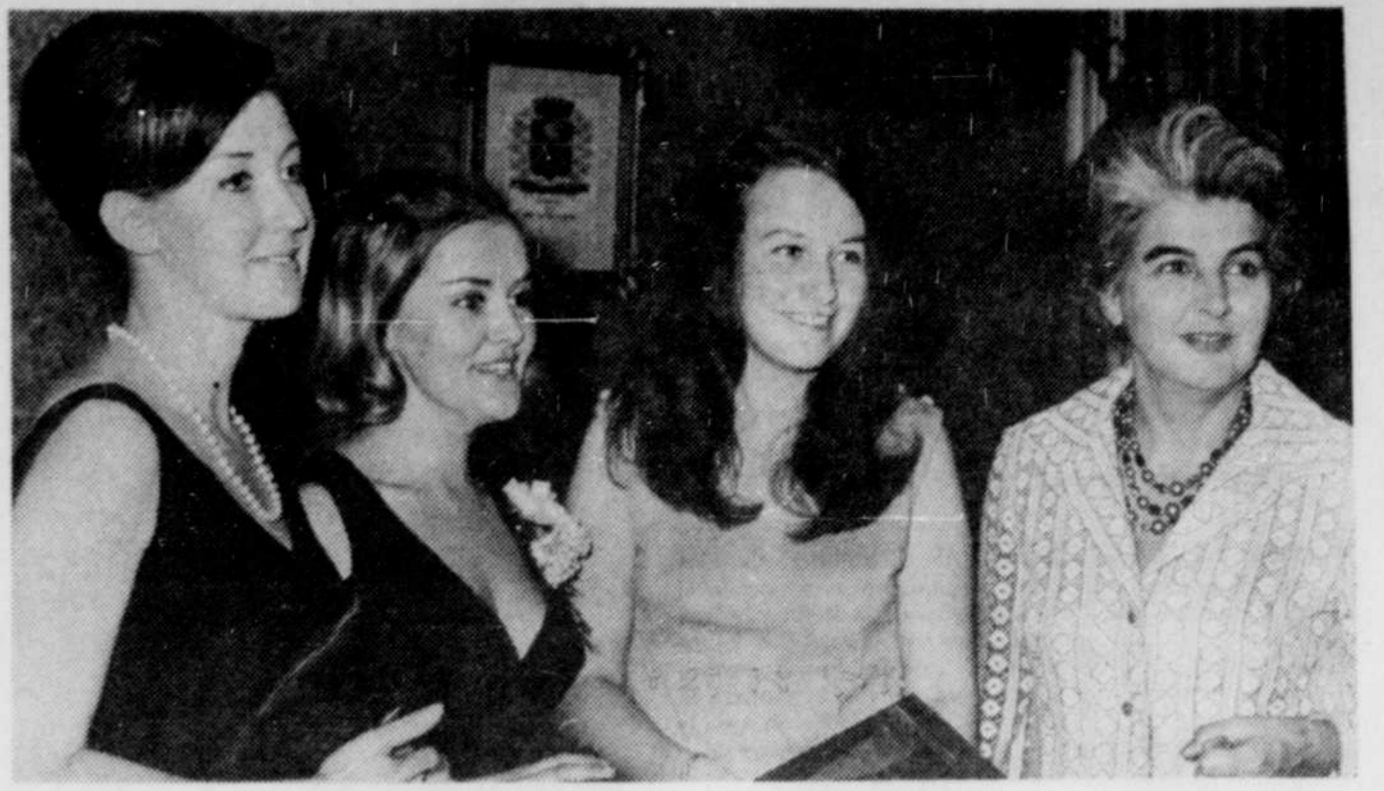




(Photo: Roland Lemire)

QUAND DES PERSONNALITES SE RENCONTRENT, de quoi discute-t-on? Il faudrait le demander à ces hommes qui se faisaient des confidences, samedi soir, lors du 4e gala annuel des personnalités du club de presse Louis-Francoeur. Dans l'ordre habituel, M. Paul Brunelle, finaliste au titre de personnalité masculine 1969, la personnalité

choisie: M. Clément Cantin, la personnalité de l'année 1968; M. Hermann Fournier de Daveluyville et l'honorable juge Raymond Beaudet de la Cour provinciale du Québec, candidat finaliste au gala 1969 pour ce même titre. (Autre photo à la page 11)



(Photo: Roland Lemire)

L'ELEMENT FEMININ RIVALISAIT DE CHARME et de beauté à ce gala où le tout Bois-Francis se donne rendez-vous. Mme Marie Roux-Lambert, personnalité féminine 1968 cause avec Mme Noëlla Rivard et avec Mme Lise Mo-

reau, récipiendaire du prix Caramel présenté à l'hôtesse parfaite et avec la mairesse de Victoriaville, Mme P.A. Poirier.

Les personnalités élues au gala du club de presse Louis-Francoeur

M. Clément Cantin et Mlle Claire Déry

VICTORIANVILLE (R.L.) — M. Clément Cantin est devenu samedi soir la personnalité masculine des Bois-Francis pour l'année 1969, tandis que Mlle Claire Déry a été choisie personnalité féminine, lors du 4e gala annuel des personnalités, organisé par le club de presse Louis-Francoeur de Victoriaville. Le gala, qui avait lieu à l'hôtel de ville de Victoriaville, était sous la présidence conjointe de M. Hermann Fournier de Daveluyville et Mme Marie Roux-Lambert, les per-

sonnalités de 1968. Dans sa brève allocution de bienvenue, le président sortant du club de presse Louis-Francoeur, Roger Levasseur, a remercié les autorités municipales de Victoriaville qui recevaient si aimablement les journalistes et leurs invités. On dévoila également les noms du nouvel exécutif du club de presse et à la fin du gala, le nouveau président, Marcel Rivard prononça quelques mots de circonstance.

monsieur Hubert Richard, de Victoriaville.

encore pire, parce que non seulement les membres du club mais toutes les oeuvres patronnées par ce club en souffriront.

TARDIF, avec le Prix Champagne.

que chez les juniors. Cette saison, il est le capitaine des Canadiens Jr de Montréal, vainqueur de la coupe Memorial la saison dernière. De plus, il s'est distingué à la balle môle au cours de l'été dernier. Il a remporté le championnat des frappeurs chez les juniors et les seniors.

Les finalistes

Pour le prix Louis-Francoeur décerné à la personnalité masculine de l'année, M. Clément Cantin l'emporta sur les deux autres finalistes, Me Raymond Beaudet, juge de la cour provinciale du Québec et M. Paul Brunelle de Victoriaville. Pour la personnalité féminine, Mlle Claire Déry l'emporta sur Mme Germain St-Pierre et Mlle Simone Hamel.

Un nouveau prix, dit prix humanitaire, était décerné pour la première fois et le récipiendaire fut M. Hubert Richard. Les deux autres finalistes étaient MM. Wellie Roy et Yvan Coutu. Au prix Suzor-Côté, décerné à la personne ou l'article qui a le plus fait connaître la région des Bois-Francis, la marque de hockey Victoriaville, de Mailhot et Frères, qui était finaliste à ce prix l'an dernier fut choisie. Les autres finalistes à ce prix étaient le club de hockey Pee-Wee Caravelles de Princeville et la marque de commerce Lactaria.

Le Centre de ski du Mont-Gleason, situé entre Warwick et Tingwick, fut choisi la réalisation de l'année et le président, le docteur Jean-Charles Patry, se vit présenter le prix Bois-Francis. Exceptionnellement, trois autres finalistes étaient à ce prix: le CEGEP de Victoriaville, la maternelle Thérèse Richelieu de l'hôtel Dieu d'Arthabaska et le Jardin Optimiste, avec comme responsable M. Bernard Levas.

Le maire de la ville de Warwick, M. Gaston Beaudet, a hérité du fameux prix "coucombre", remporté l'an dernier par les relations extérieures des Tigres de Victoriaville. Les finalistes au prix "Coucombre"

étaient cette année le club des Elans de Victoriaville et le Conseil central des Syndicats de Victoriaville (CCV). Raymond Tardif a décroché le prix Champagne, opposé du prix "coucombre", pour la personne ou l'organisme qui a le plus collaboré avec les scribes durant les derniers douze mois. Le CIC (Centre d'Information chrétienne) et les relations extérieures des Tigres de Victoriaville étaient les autres aspirants à ce prix. Pour le prix érable, présenté pour le dévouement sportif, Normand Arbour a été choisi et il y avait en lui également Mme Roland Lavigne (la maman des Pee-Wee Caravelles) et Me Claude Pinard de Victoriaville.

Il y avait quatre finalistes pour le prix chène, le sportif de l'année, Gilbert Perreault du Canadien Junior de Montréal a été choisi. Les autres finalistes étaient le jeune Gaétan Boucher des Pee-Wee Caravelles, Jacques Michel des Tigres de Victoriaville et Pierre Hébert d'Arthabaska, gagnant du marathon Jean-Rivard de Plessisville.

Mme Lise Moreau, secrétaire au CCV (Conseil central des syndicats de Victoriaville) a remporté le prix caramel pour ses qualités d'hôtesse. Elle avait comme opposants Claude Pépin de Warwick, secrétaire du club des éleveurs Holstein et l'abbé Gilles Vigneault de Warwick.

Naturellement, il se trouvera encore des personnes pour critiquer le choix des membres du club de presse. Aux différentes étapes pour ce choix, les journalistes eux-mêmes avaient des opinions partagées sur la majorité des prix mais au vote final, comme le veut la coutume, tous les journalistes se rallient à la majorité même si le récipien-

daire d'un prix ou l'autre n'est pas leur candidat.

Voici maintenant ce qui a été dit pour chacun des gagnants des dix prix lors du gala. Nous reviendrons cette semaine avec des détails pour les finalistes.

Prix Louis-Francoeur Homme

Depuis plusieurs années, il consacre ses heures de loisirs au service de l'éducation. Notre candidat a inculqué au rôle de commissaire d'école un sens profond, grâce à une détermination peu commune qui l'a toujours identifié.

Président de la Commission scolaire de Victoriaville, commissaire à la régionale des Bois-Francis, président de l'Association des Commissions scolaires du Québec ne sont que quelques-unes des fonctions qu'il assume présentement.

L'année 1969 l'a obligé à un nombre incroyable de déplacements, de rencontres à Québec, à Montréal, dans les Bois-Francis et ailleurs. Les membres du club de presse Louis-Francoeur veulent rendre hommage à cet homme pour qui l'éducation de notre jeunesse est primordiale et qui ne néglige aucun facteur pour assurer à notre jeunesse un enseignement moderne dans des locaux fonctionnels.

Pour tous ces motifs et bien d'autres encore, nous jugeons M. Clément Cantin comme gagnant au Prix Louis-Francoeur, personnalité masculine.

Prix Louis-Francoeur Femme

Le prix de la personnalité féminine est un de ceux qui, à chaque année, demande aux membres du Club de presse de faire une rétrospective des activités et réalisations du monde fascinant de la femme.

A de nombreuses occasions au cours des derniers douze mois, le nom de notre candidate a été relié à des faits divers. Elle s'est surtout signalée par le dévouement inlassable qu'elle a manifesté au sein d'un groupement qui lui tient particulièrement à coeur, celui des Filles d'Isabelle.

Sur le plan local, les membres de cette fraternité lui manifestent beaucoup de respect et elle a su se mériter l'estime de chacun. Son zèle inlassable lui a valu d'être reconnue en en-deça du plan local.

En effet, depuis quelques années notre candidate était vice-regente provinciale du mouvement des Filles d'Isabelle et, cette année, on lui a confié la régence de l'organisme. Cette nomination confirme Mademoiselle Claire Déry comme une candidate de mérite qui fait ressortir la valeur et les grandes compétences de la gent féminine de notre région.

Prix Humanitaire

Le candidat finaliste que nous vous présentons est un homme très réservé mais qui ne peut passer inaperçu car sa stature le trahit.

Il est un bon vivant dans la force du mot, fin causeur et très renseigné. Il a le culte de la nature et le goût du beau.

C'est un homme qui ne peut tolérer la souffrance humaine et il se dévoue anonymement depuis de nombreuses années à secourir les déshérités. Il nous pardonnera, assurément, notre indiscretion de dévoiler son oeuvre humanitaire.

A chaque semaine, sans relâche, il est au rendez-vous pour confectionner ses paniers pour les pauvres. Tous les marchands du marché public sont ses amis et beaucoup d'autres aussi. Il vous fait des transactions allant du troc au don pur et simple et lorsque le tout est recueilli, la distribution commence et la livraison suit.

Ceci est fait sans publicité, sans recherche de la gloire mais, toujours, avec la satisfaction du devoir accompli, comme il le voit.

Les membres du Club de presse ont voulu souligner ce travail d'abnégation en choisissant au PRIX HUMANITAIRE,

Prix Suzor-Côté

Depuis 1961, des millions et des millions de bâtons de hockey ont propagé le nom de Victoriaville dans toutes les parties de l'Amérique et, plus précisément, jusqu'en Europe.

M. Gérard Mailhot, président de Mailhot et Frères, fabricants de hockey, nous confiait que le nom de Victoriaville est la marque de commerce qui est écrite en grosses lettres sur leurs hockey de la plus haute qualité. Les joueurs de la ligue Nationale, des ligues Junior et Senior du Québec, des ligues centrales et Américaine ainsi que de nombreux joueurs européens emploient le hockey Victoriaville. Cette année seulement, quelques millions d'inscriptions du mot "Victoriaville" ont circulé à travers tout le Canada et à l'étranger.

Parce qu'il a contribué à faire connaître la ville Reine des Bois-Francis, du moins par le nom un peu partout à travers le monde, la marque de commerce "Victoriaville" que la firme Mailhot et Frères a décidé de donner à son meilleur bâton, est finaliste au prix Suzor-Côté décerné à l'individu ou sujet qui a fait le plus connaître la région des Bois-Francis à l'extérieur.

Prix Bois-Francis

Depuis plusieurs années, on entendait parler de la création d'un nouveau centre de ski dans la région. Ce projet tant attendu par la majorité des skieurs des Cantons de l'Est s'est enfin réalisé au cours de la dernière année.

Les membres du centre de ski du Mont Gleason ont travaillé sans relâche afin de doter les Bois-Francis d'un centre de ski comparable aux autres sites de ski de la province. Il a été pour beaucoup dans l'expansion de ce sport chez nous et il attire déjà une foule de skieurs des quatre coins de la province.

Cette réalisation est, sans contredit, une des plus belles dans les Bois-Francis depuis de nombreuses années et les promoteurs ont l'intention d'en faire un centre sportif hivernal et estival.

C'est pourquoi le club de presse Louis-Francoeur a mis en nomination comme finaliste au prix BOIS-FRANCIS, le Centre de ski Mont Gleason.

Prix Concombre

Qu'un président d'une ligue de quilles craigne les journalistes et refuse de collaborer avec eux, c'est déjà mal car les joueurs de sa ligue seront désemparés de constater que leurs exploits ne sont pas rapportés. Qu'un club de service refuse de collaborer avec la presse, c'est

encore pire, parce que non seulement les membres du club mais toutes les oeuvres patronnées par ce club en souffriront.

Mais qu'un homme qui est à la tête d'une ville industrielle et progressive comme pas une, ne fait appel aux journalistes que lorsque cela lui sert personnellement et que dans tout le reste de l'année il évite le plus possible les membres de la presse, qu'il bloque l'information des réunions du conseil que la presse a eut pendant quelques mois, qu'il censure à la loupe tout ce qui peut sortir de l'hôtel de ville en tant qu'information dont le public a droit, qu'il doit, toujours remettre à plus tard de répondre à des questions des journalistes, c'est le comble.

Vraiment, si les membres de l'information ont fait faire des cauchemars à cet homme, il est possible qu'il en fasse encore, car monsieur Gaston Beaudet, maire de la ville de Warwick est gagnant au titre de prix "COUCOMBRE".

Prix Champagne

Plusieurs associations sportives ne sauraient se passer de ses services. Douze mois par année, il compile des statistiques et émet des communications complètes et fort bien rédigées.

Entre deux cours au CEGEP de Victoriaville, il prépare une information bien structurée, sur les activités du ballon sur glace au cours des mois d'hiver et sur les activités de la ligue de balle môle des Bois-Francis durant la saison chaude. Il diffuse aussi l'information en provenance du CEGEP de Victoriaville.

Il est toujours disponible pour aider les membres de la presse parlée et écrite dans l'exercice de leur fonction. Pour lui, une information bien orchestrée peut faire toute la différence entre un succès et un fiasco.

Notre candidat est un exemple d'efficacité et de disponibilité, deux qualités essentielles pour un bon publiciste. Les membres du club de presse Louis-Francoeur sont fiers d'honorer le dynamique RAYMOND

Prix Erable

Les journalistes le connaissent depuis environ deux ans mais il faut avouer que, depuis ce temps, il ne s'est pas contenté de développer un seul sport dans la région des Bois-Francis.

Notre finaliste, au Prix Erable a été le responsable du retour du ballon sur glace dans la région et, cette année, sa ligue compte 12 équipes.

Cet été on le retrouve en tête de la formation de la ligue de balle-môle Régionale et, plus tard, il est grand responsable du tournoi régional de balle môle O'Keefe.

Il est également, président des Olympiques Junior B depuis le début de la présente saison.

On ne compte plus les heures de dévouement que Normand Arbour a consacrées aux différents sports qu'il a touchés avec brio. Cet homme ne lâche jamais et le sport est heureux de posséder un individu de cette trempe dans trois domaines différents.

Ces raisons ont qualifié monsieur Normand Arbour, finaliste au prix du dévouement sportif.

Prix Chêne

Il y a une vingtaine d'années, la région des Bois-Francis donnait au hockey professionnel un des plus grands joueurs des temps modernes. On disait à l'époque qu'une ville, qu'une région ne pouvait développer qu'un seul joueur de cette valeur par génération.

Jean Béliveau se retirera, peut-être, du hockey à la fin de la présente saison ou encore l'an prochain mais la région des Bois-Francis procurera à la ligue Nationale de hockey un joueur pour le remplacer.

Ce jeune homme, finaliste au prix Chêne, a brillé tant chez les Pee-Wee, Bantam et Midget

que chez les juniors. Cette saison, il est le capitaine des Canadiens Jr de Montréal, vainqueur de la coupe Memorial la saison dernière. De plus, il s'est distingué à la balle môle au cours de l'été dernier. Il a remporté le championnat des frappeurs chez les juniors et les seniors.

Il sera demain une grande vedette au hockey et Jean Béliveau lui prouva qu'il héritera de sa succession avec les Canadiens.

Gilbert Perreault, remporte le prix de l'athlète de l'année.

Prix Caramel

La qualité prédominante chez une hôtesse doit être l'affabilité. Notre prochaine candidate possède plus que cela encore puisqu'elle sait garder le sourire même dans les moments difficiles.

Réceptionniste au Conseil central des syndicats de Victoriaville et, par surcroît, secrétaire d'un chef syndicaliste, voilà qui n'est guère de tout repos. C'est souvent pour tenter de solutionner un problème qu'on se présente à elle.

Ses talents d'hôtesse combinés à un entregent remarquable en font une candidate idéale au prix CAMEL.

Les dirigeants syndicaux font souvent appel à ses services lorsque vient le temps d'accueillir des visiteurs de l'extérieur.

Ses patrons avouent qu'ils pourraient difficilement se passer de ses services de secrétaire dévouée et de personnalité attachante. Mme Lise Moreau remporte ce prix.

Terrible accident près de Princeville

(Voir page 4)



(Photo: Roland Lemire)

LE DOCTEUR JEAN-CHARLES PATRY, PRESIDENT du centre de ski du Mont-Carmel de Warwick, était très fier du fait que ce centre de ski ait été jugé par les journalistes la réalisation de l'année dans les Bois-Francis. Le docteur Patry exprime sa joie au maire d'Arthabaska, à M. Robert

Noël, à Claude Pépin de Warwick, finaliste au prix Caramel, à M. J-René Ferron, gérant de la rédaction du quotidien Le Nouvelliste, et à l'abbé Gilles Vigneault de Warwick, également finaliste au prix caramel.



(Photo: Roland Lemire)

PLUSIEURS PERSONNALITES de marque assistaient en fin de semaine au gala annuel des personnalités organisé par le club de presse de Victoriaville. Le président sortant du club de presse Louis-Francoeur, Roger Levasseur, s'entretient

avec le nouveau président Marcel Rivard, en présence du maire de Victoriaville, M. P.A. Poirier du député provincial d'Arthabaska, M. Roch Gardner et du député fédéral M. André Fortin.

Faits et méfaits

Desfossés connaîtra son sort le 20 décembre

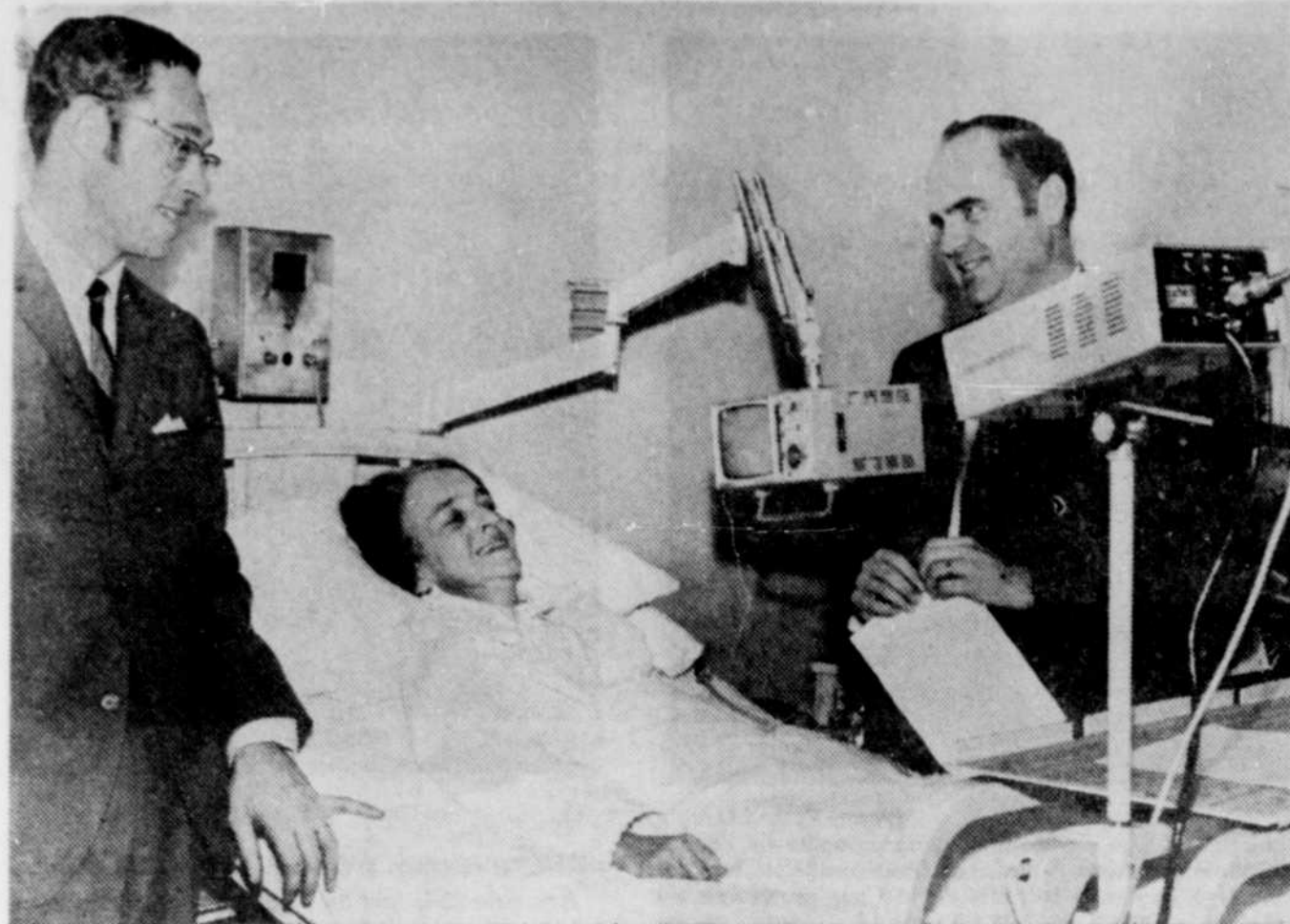
Normand Desfossés de Trois-Rivières connaîtra son sort, le samedi 20 décembre, relativement à une tentative de vol avec violence au Théâtre Capitol, le 22 septembre et à un vol par effraction dans les bureaux du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social, un forfait qui lui avait rapporté \$48. Desfossés, qui devait subir son procès, a modifié son plaidoyer, samedi matin, et il a reconnu sa culpabilité, devant le juge Léon Girard.

Proulx admet sa culpabilité

Yvon Proulx de St-Germain de Grantham, dans le comté de Drummond, devra également revenir devant le tribunal, samedi prochain, alors que le juge Girard prononcera sa sentence. Le prévenu a admis sa culpabilité sous l'accusation d'avoir volé deux scies mécaniques, un coffre d'outils et deux valises, le tout d'une valeur de \$1,300. Ces objets avaient été dérobés dans l'auto d'un compagnon, M. Gaston Pailleur, de Longueuil, le 10 décembre, à St-Célestin.

La télévision en circuit fermé à l'hôpital Saint-Joseph

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Un nouveau système de télévision individuelle est maintenant au service des patients de l'hôpital St-Joseph. Il s'agit du système de "stérivision" mis au point par la société Stérisystèmes Ltée de Ste-Thérèse-de-Blainville. La direction de l'hôpital St-Joseph a choisi la stérivision après étude de plusieurs systèmes différents.



UNE PATIENTE DE L'HOPITAL ST-JOSEPH utilisant déjà le nouveau système de télévision dit "stérivision" installé dans cet hôpital tant pour le divertissement des patients

que pour les besoins des membres du personnel, en présence de M. Michel Tisson, directeur régional, et M. Roger Ménard, directeur des relations extérieures.

La stérivision consiste en un appareil de télévision de petite dimension, à écran de cinq pouces, complètement silencieux et monté sur bras mécanique installé sur le lit du patient.

Nouveau système

Ce nouveau système, conçu spécialement pour les besoins des hôpitaux, a les avantages de ne pas déranger les patients voisins de celui qui suit les programmes, étant complètement silencieux et évite aux infirmières et autres employés de l'hôpital, de se rendre dans les chambres, afin d'ajuster les appareils, les patients pouvant les ajuster eux-mêmes. Le patient peut placer le récepteur de télévision dans la position qu'il préfère. A distance normale, le champ de vision du petit écran équivaut à observer les programmes dans un écran de quarante pouces placé à l'autre bout de la pièce.

Au service des patients

En plus d'être un divertissement pour les patients, le système est très pratique pour le personnel de l'hôpital puisqu'il peut aussi servir en circuit fermé pour l'observation des patients et pour diffuser des programmes éducatifs, tant pour les patients que les membres du personnel. Il peut même servir pour transmettre les signaux

Il perd la vie lorsque sa voiture capote dans un ravin

NICOLET R.L.C. — Un homme a perdu la vie de façon tragique lorsque le véhicule qu'il conduisait est tombé dans un ravin, samedi soir, vers 12h30, dans le rang Grand Saint-Esprit, à quelques milles de Nicolet.

La victime a été identifiée comme étant M. Alphonse Défossés, âgé de 56 ans, de Saint-Albert de Warwick. La mort a été instantanée. Il était accompagné de son frère, Maurice, qui a été grièvement blessé dans cet accident.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de Nicolet puis transféré à l'hôpital Ste-Marie, de Trois-Rivières, étant donné la gravité de son état.

L'automobiliste aurait perdu le contrôle de son véhicule qui a quitté la route à la sortie d'une courbe pour ensuite s'enfoncer dans un ravin. La voiture est une perte totale.

TÉLÉ-COULEUR et STÉRÉO de marque DUMONT EMERSON
à bas prix, choix de plus de 30 modèles.
A. ROUSSEAU T.V.
369-3175
ST-NARCISSE COMTÉ DE CHAMPLAIN

GAETAN PICARD ASSUREUR-VIE
BUR.: 375-1686
RES.: 378-5165
SUN LIFE DU CANADA

Cette période féconde en souhaits et bons vœux nous rappelle la Fraternité. Vivez avec les vôtres, un heureux temps des Fêtes! Et que 1970 soit marqué pour vous, par la Prospérité, la Sécurité et la Paix.

Décès du président de Three Rivers Shipping

TROIS-RIVIERES (CH) — Un personnage presque légendaire dans le domaine des affaires à cause de ses débuts plus que modestes vient de disparaître avec la mort de M. Lucien Paquin, président de la compagnie d'armateurs Three Rivers Shipping et vice-président de Somavrac.

M. Paquin s'est éteint à l'âge de 71 ans au cours de la fin de semaine à la suite d'une longue maladie qui cependant ne laissait pas prévoir une fin si soudaine.



M. Lucien Paquin

L'âge de 29 ans comme simple commis. Il s'est graduellement initié aux rouages de ce genre de commerce en gravissant tous les échelons pour occuper un haut poste à son départ chez Malone en 1943. Il fonda alors sa propre compagnie soit Three Rivers Shipping et logeait ses bureaux dans un vétuste entrepôt en bois sur la rue Notre-Dame. Profitant alors de contrats pour le négoce des céréales, M. Lucien Paquin ne ménagea aucun effort pour orienter son commerce vers les importations et les expéditions de marchandises très variées. M. Paquin se porta par la suite acquéreur de Dominion Coal et forma une autre compagnie soit la Somavrac dont son fils Pierre est maintenant le président.

Succès

Après des débuts difficiles, le succès a finalement souri à M. Paquin qui installa ses bureaux sur la rue Notre-Dame près du port.

M. Paquin a magnifiquement œuvré pour assurer la poursuite de ses entreprises en initiant au commerce d'armateurs deux de ses fils Roger et Pierre. Après leurs études avancées, les fils Paquin ont tiré sur le métier pour finalement acquérir assez de connaissances pratiques et théoriques pour prendre la relève. Pierre est actuellement président de Somavrac et vice-président de Three Rivers Shipping tandis que Roger possède sa propre entreprise d'armateurs dans la vieille capitale.

Le troisième fils de la famille Paquin, Jacques, est président de l'Office du Crédit Industriel. Mme Lucien Paquin, née Marguerite Lord survit à son mari de même qu'une fille Denise.



(Photo Roland Lemire)

L'Hydro fête son 25e en Mauricie

PRES DE 700 EMPLOYES de l'Hydro-Québec, région Mauricie, se sont groupés, samedi soir, au manège militaire de Trois-Rivières, pour assister à une fête marquant le 25ème anniversaire de fondation de l'Hydro-Québec en

Mauricie. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Normand Plamondon, M. Jean-Paul Couture, Miss 25ème anniversaire, Mlle Normande Bergeron, M. Emile Bellerive et M. Paul Gervais.

ATTENTION Garagistes, Stations de Service Camionneurs, Entrepreneurs
POUR DES PIÈCES AUTHENTIQUES
voyez Jean Légaré notre gérant au dépt. des pièces
GERARD GRENIER AUTO INC./NICOLET
570, PANET NICOLET TEL.: 293-4493

Six blessés dans des accidents de la circulation

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Six personnes ont subi des blessures dans des accidents de la circulation, survenus à Trois-Rivières, au cours de la nuit de vendredi à samedi. Le plus violent s'est produit vers 3 h. 15 en face du 1628 rue Laviolette, près de la rue Defoy. Les dommages aux deux autos dépassent les \$4,000 et deux personnes ont été blessées légèrement.

Ce sont Gilles Côté, âgé de 25 ans, de Sorel et Jean-Paul Paradis, 23 ans, du 844 rue des Ursulines, à Trois-Rivières. Souffrant de contusions, tous deux ont été transportés à l'hôpital St-Joseph par les ambulanciers

PHARMACIE HOUDE
OUVERT 365 JOURS PAR ANNEE
CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES OUEST
TEL.: 375-9686



Que votre foyer soit rempli de Joie et de Bonheur à NOËL et tout au long de la

NOUVELLE ANNÉE
Nous vous remercions de votre encouragement durant l'année qui s'achève.
J.C. PAPILLON & FILS LTÉE
Entrepreneur en plomberie et chauffage
1383, LAVIOLETTE TEL.: 374-4647
TROIS-RIVIERES

La Confédération
La Confédération et ses représentants souhaitent à leurs clients et amis
Joyeux Noël et Bonne Année

H.P. Carignan Gently
Denis Massicotte Trois-Rivières
Vianney Labrecque Trois-Rivières-Ouest
Jean-Guy Deslauriers Trois-Rivières-Ouest
Eugène Skorupski Trois-Rivières-Ouest
Claude De Roy Trois-Rivières

Claude Rouette Trois-Rivières
Yvan Latour Grand'Mère
Denis Thériault Grand'Mère
J.C. Beauchemin Shawinigan
Marcel Houle Gérant Adjoint, Trois-Rivières
Lauréat Bellerive Gérant Trois-Rivières

Joyeux Noël! Bonne Année!
Noël est toujours l'occasion d'un cadeau signé W. St-Arnaud Inc.
R. Saulnier, gérant

Choix illimité...
• SACS A MAIN
• SOULIERS
• COUVRE-CHAUSSURES
• PORTE-DOCUMENTS
• VALISES - ETC. . .

W. St-Arnaud Inc
400, Boul. Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine
TEL.: 374-4071
Face à la Caisse Ste-Madeleine

de la maison Rousseau et Frères. Ces jeunes gens prenaient place dans la voiture de M. Raymond Ethier, demeurant au 22 rue Augusta, à Sorel. L'autre conducteur était M. Reynald Gauthier, du 1855 rue Louis-Godin, à Trois-Rivières.

Une collision, impliquant cette fois un automobile et un poteau à l'intersection des rues Du Fleuve et René, à Trois-Rivières, a fait également deux blessés, vers 1 h. 05. Le véhicule était conduit par M. Robert Lemay, du 1602 rue Brébeuf, dans notre ville et le passager était M. Omer Bédard, âgé de 62 ans, domicilié au 3855 rue Ste-Marguerite. Ce dernier fut le plus sérieusement atteint, ayant subi une fracture de la jambe droite tandis que M. Lemay s'en est tiré avec des contusions superficielles. Les ambulanciers de la maison Julien Philibert ont assuré le transport des blessés à l'hôpital St-Joseph.

La rencontre de deux autos, vers minuit et 40, sur le boulevard du Carmel a occasionné des blessures mineures à M. Jean Colbert, de Ste-Georgette, dans le comté de Nicolet. Celui-ci, qui était seul dans sa voiture, a dû être transporté à l'hôpital Ste-Marie pour recevoir des soins. M. Philippe Laliberté, du 25 rue Dessureault, au Cap de la Madeleine, était au volant de l'autre véhicule.

Un télescopage de deux automobiles, survenu vers minuit, près de la voie ferrée du Pacifique Canadien, sur le boulevard des Récollets, a fait un blessé.

Il s'agit de M. André Germain, domicilié au 651 boul. des Récollets, qui a dû se rendre à l'hôpital St-Joseph pour être traité à la suite de coupures à la figure. M. Michel Tanguay, du 7220 boul. des Forges, conduisait l'autre auto.



(Photo Gill)

L'ANCIENNE EPICERIE ROMULAND DESCHAMPS, coin du Prince et Victoria, maintenant le marché Notre-Dame, dirigé par M. Pierre Barsalou, de même que deux logements occupés par les familles Elphège Caplette et Réal Corbeil, ont été détruits par un incendie, samedi soir.

L'immeuble de deux étages a été rasé et seuls les murs en stucco sont restés debout. Les deux familles ont tout perdu dans le sinistre. Les dommages s'élevaient à \$125,000.

Epicerie rasée et deux familles sur le pavé

Un incendie cause des dégâts évalués à près de \$125,000

SOREL (L.B.) — Un incendie a détruit samedi soir, l'ancienne épicerie Romuald Deschamps, coin du Prince et Victoria à Sorel, de même que deux logements qui étaient situés à l'étage supérieur. On évalue provisoirement les dommages à \$125,000.

On croit que le feu a pris naissance vers 6h.30 dans le sous-sol de l'épicerie et aurait peut-être été causé par la fournaise. L'élément destructeur avait déjà envahi le magasin quand vers 7h.30, les occupants des logements situés au-dessus ont aperçu de la fumée

qui sortait en abondance des ouvertures de la tuyauterie et du chauffage.

Les familles de MM. Elphège Caplette et Réal Corbeil ont eu juste le temps d'endosser des manteaux d'hiver et de descendre dans la rue. M. Corbeil a voulu retourner dans la maison pour prendre le manteau de fourrure de sa femme, mais en a été empêché par la fumée qui était trop dense. Les deux familles ont tout perdu dans le sinistre: vêtements, meubles, souvenirs, etc.

M. Elphège Caplette est le propriétaire de la bâtisse qui a été incendiée. Il l'avait achetée il y a trois ans de Mme Romuald Deschamps. Il avait dirigé l'épicerie pendant deux ans pour la louer ensuite à M. Pierre Barsalou, qui la dirigeait depuis environ un an.

M. et Mme Elphège Caplette, qui travaillent chez Guy Poisson Meubles à Tracy, ont dix enfants, dont neuf étaient à la maison au moment de l'incendie. Il s'agit de Martin Julie, Vital, Brigitte, Odile Denis, Lucie, Monique et Micheline. Quant à Laurent il était à Montréal où il travaille.

M. et Mme Réal Corbeil occupent le deuxième logement avec leur fille Brigitte, âgée de 5 ans.

M. Corbeil travaille à l'usine des Poudres Métalliques, à Tracy. Les deux familles sinistrées ont été recueillies par des parents et des amis.

Les pompiers de Sorel, sous la direction du chef Wilfrid Gallant, ont travaillé toute la soirée et une bonne partie de la nuit pour circonscrire le feu à cet immeuble. Ils ont porté leur attention à une maison voisine de l'édifice sinistré, soit celle de Mme Robert Matte, sur la rue du Prince. En aucun moment, cette maison n'a été réellement en danger. Des pompiers étaient placés à cet endroit où

ils arrosaient continuellement. De plus, l'édifice Caplette comportait de ce côté un mur de blocs de ciment, sans fenêtre, qui était séparé d'environ deux pieds du mur de la maison Matte. Celle-ci était recouverte de débris d'aluminium, ce qui aidait encore à la protection. Mme Matte n'a sorti de la maison que des vêtements et quelques objets de valeur.

Le toit de l'édifice sinistré s'est effondré vers 10 heures 30, samedi soir, provoquant alors un brasier dont les flammes montaient à plusieurs pieds dans les airs. Auparavant, une fumée dense sortait de l'édifice, qui rendait très difficile le travail des pompiers. A cet effet, l'un d'eux a été fortement incommodé. Il s'agit de Jean-Louis Picard, qui a dû recevoir de l'oxygène au camion de secours de la brigade des incendies pour ensuite retourner à son travail.

Par ailleurs, deux autres pompiers, Claude Caplette et Guy Lacourse, qui étaient sur le toit de l'édifice, ont été faits prisonniers des flammes, quand celles-ci ont réussi à percer le toit. Les autres pompiers ont dû arroser de chaque côté des deux hommes pour les aider à atteindre une échelle.

Le chef Gallant a eu de la difficulté à recruter sa brigade, en raison des nombreux policiers en congé, qui étaient en

dehors de la ville. Il avait à sa disposition huit pompiers réguliers et trois volontaires et a dû faire appel à des pompiers de Tracy, qui sont venus prêter main forte.

Les pompiers ont quitté les lieux du sinistre dimanche matin. Quelques hommes sont restés sur les lieux pour continuer la surveillance et pour arroser les cendres.

Par la voie du Richelieu

- Pour la deuxième année consécutive, le Père Noël recevra les enfants, au Centre culturel de Tracy. En effet, les jeunes de la population de Tracy pourront rencontrer le Père Noël accompagné de ses deux lutins et de la Fee des étoiles, le samedi 20 décembre à 1h.30 au Centre Culturel. Par la même occasion, les jeunes assisteront au concours amateur composé de chants, musique, danses et récitations. Le Père Noël invite tous les jeunes et leur promet des surprises. C'est une organisation du Service des Loisirs et des Parcs.
- Le Service des loisirs et des parcs de Tracy tente de mettre sur pied des ligues de ballon-balai pour garçons. Tous ceux intéressés à participer à cette activité pour la saison 1969-70, sont priés de s'inscrire au Centre culturel de Tracy avant le 20 décembre. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.
- Le Service des loisirs et des parcs de Tracy organise cette année des ligues de ballon-balai et de hockey pour jeunes filles. Toute personne intéressée à participer à ces activités, peut communiquer avec le Service des loisirs et des parcs de Tracy. La date d'inscription s'étendra jusqu'au 20 décembre, et aucune autre inscription ne sera acceptée après cette date.

La période de Noël est la plus achalandée pour les téléphonistes

SOREL (L.B.) — A l'approche de Noël, les téléphonistes, partout au Canada, se préparent pour la période de l'année durant laquelle elles doivent ache-

miner le plus grand nombre d'appels quotidiens.

directeur commercial de Bell Canada pour Sorel, dit que le volume des appels locaux et interurbains est beaucoup plus élevé, en cette période de l'année, surtout le jour de Noël.

"Les téléphonistes seront toutes à leur poste, et nous mettrons en service des circuits supplémentaires, a dit M. Cornellier. Toutefois, en raison du nombre élevé d'appels à certaines heures, il est possible que tous les appels ne soient pas acheminés aussi rapidement que d'habitude."

M. Cornellier a ensuite donné quelques conseils destinés à permettre à chacun de faire ses appels dans les meilleures conditions possibles.

Appelez en dehors des heures de pointe. Durant la nuit de Noël, elles se situent entre 22h. et 1h., tandis que le jour de Noël, elles se répartissent sur deux périodes: de midi à 14h. et de 21h. à 23h.

Les appels à des endroits situés en dehors du Québec et de l'Ontario seront plus facilement acheminés si vous les faites soit le 24 ou le 26 décembre.



(Photo Gill)

LES RESPONSABLES DE L'ORGANISATION de la Fête de Noël des enfants des employés de Marine Industrie Limitée. De gauche à droite, MM. Paul Bouchard, président du comité des loisirs, P. M. Dandonneau, secrétaire et Jean-Paul Pé-

loquin, président du Syndicat national des chantiers maritimes de Sorel (CSN). Cette fête se déroulera samedi, le 20 décembre, à compter de 8 heures du matin, au Colisée-Cardin. Quelque 18,000 enfants y participeront.

Au Syndicat des chantiers maritimes

Une fête de Noël réunira plus de 1,800 enfants

SOREL (L.B.) — Pour la deuxième année consécutive, le Syndicat des chantiers maritimes de Sorel (CSN), organise une fête de Noël pour les enfants de ses membres. Cette fête aura lieu samedi le 20 décembre, à compter de 8 heures du matin au Colisée-Cardin.

Le président du syndicat, M. Jean-Paul Péloquin et le président du comité des loisirs, M. Paul Bouchard, estiment qu'environ 1800 enfants participeront à cette fête de Noël, la plus nombreuse de toute la région.

Le programme comprend vers 9 heures un défilé sur la patinoire du Colisée avec des bouffons, deux corps de majorettes: les Hôtesses de Verdun, composées de 60 membres et les Mousaillons de Jacques-Cartier, composés de 70 membres, de même que deux voitures décorées dans lesquelles prendront place MM. Gérard Filion, président de Marine Industrie Limitée, Jean-Paul Péloquin, président du syndicat de la Marine et, bien entendu, le Père Noël.

Vers 9h.30, commencera la distribution de cadeaux aux enfants des employés de Marine. M. Bouchard souligne que tous les enfants, sans exception, recevront "un petit quelque chose". Cette distribution sera faite par le Père Noël.

Il y aura une première démonstration par les corps de majorettes à 10h.30 et une deuxième à midi, alors qu'à midi trente, on procédera à un grand tirage et au dépouillement d'un arbre de Noël avec des cadeaux de \$10 et plus. La fête devrait se terminer vers une heure samedi après-midi.

Parmi les invités, on mentionne outre M. Gérard Filion, MM. Louis Rochette, M. Moreira, M. Bessette, Arthur Simard, Léon Fougas, Emile Bernard, Laurent Marchand tous de la haute direction de Marine, Maurice Langevin, conseiller technique de la CSN, l'abbé Adélard Houle, aumônier du syndicat de même que les maires de Sorel et de Tracy, MM. Léopold Beau-

dry et Arthur Pontbriand.

Une organisation de cette envergure demande beaucoup d'heures de travail et un bon nombre de bonnes volontés. M. Paul Bouchard, responsable de cette fête de Noël avec le secrétaire du comité des loisirs, M. P.H. Dandonneau, estime qu'une soixantaine de syndiqués aidés de plusieurs femmes, ont participé à l'organisation.

Parmi les femmes on mentionne Mmes Paul Bouchard, F. Cournoyer, P. Larue, A. Paul et Mlles M. Latour et A. Latour.

Parmi les hommes on peut mentionner MM. Alarie, Lucien Blais, Robert Forcier, Paul Larue, Paul-Emile Allard, Martial Gouin, Arthur Paul, Gérard Gauthier, Arthur Bérard, Ferdinand Cournoyer, Rol. Plamondon, Gérard Alarie, Yvon Lécuyer, Jules Laforest, Emile Robideaux, Gérard Alarie, Yvon Lécuyer, Jules Laforest, Emile Robideaux père, Emile Robideaux, fils, Charles Gaudreault, Robert Gendron et Roland Lapi-

Adoption du budget à Tracy

TRACY (L.B.) — Le conseil municipal de Tracy procédera lors de sa séance ordinaire, ce soir, à l'adoption de son budget pour l'année 1970. Les contribuables sauront s'il y aura ou non augmentation du taux de la taxe.

Les prévisions budgétaires ont été préparées par les directeurs de services, soit MM. Denis Gravel, trésorier, Laval Tardif, greffier, Pierre Lassonde, directeur des travaux publics, Pierre Paquet, directeur du service de la récréation et Maurice Laperrière directeur du service de la police.

Ce budget a été étudié par le maire et les conseillers en vue de son adoption.



LORS DU DEPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOEL de l'AFEAS de Saint-Maxime de Sorel. De gauche à droite, Mme Robert Marchand, présidente de l'association, Mlle Denis Lambert, responsable du comité de Loisirs, Mme

Léonard Gadbois, président du comité de l'arbre de Noël, le Père Jean-Paul Laine, franciscain, curé de Saint-Maxime et Mme Sylvia Lévesque, vice-présidente de l'AFEAS.

L'AFEAS de Saint-Maxime procède au dépouillement d'un arbre de Noël

SOREL (L.B.) — L'AFEAS de Saint-Maxime, à l'occasion de sa dernière assemblée pour 1969, a procédé au dépouillement d'un arbre de Noël et en a profité pour remettre au curé de la paroisse, le révérend Père Jean-Paul Laine, franciscain, un cadeau pour le remerciement de son dévouement et de l'intérêt qu'il porte à cette association.

Mme Robert Marchand, présidente de l'AFEAS de Saint-Ma-

xime, a souligné qu'une centaine de femmes ont participé à cette assemblée au cours de laquelle on distribua des cadeaux. Ces derniers n'avaient pas été achetés par l'association elle-même, mais chaque membre et les autres femmes qui voulaient participer à ce dépouillement de l'arbre de Noël devaient apporter un cadeau. La distribution n'a pas été faite à tout hasard. La responsable du comité des

loisirs Mlle Denise Lambert et la présidente du comité de l'arbre de Noël, Mme Léonard Gadbois, avaient choisi de faire participer les personnes présentes à des jeux de devinettes, des charades, de mots cachés et à l'interprétation de chansons.

Le cadeau offert au nom des membres de l'AFEAS au Père Curé Jean-Paul Laine, lui a été remis par Mme Sylvia Lé-

vesque, vice-présidente du mouvement.

Quant à Mme Robert Marchand, elle désire remercier toutes les femmes qui ont participé à cette assemblée et au dépouillement de l'arbre de Noël, qui s'est déroulé au Centre Saint-Maxime. Mme Marchand souhaite à toutes un joyeux Noël et de bonnes Fêtes.

Faits et méfaits

Desfossés connaîtra son sort le 20 décembre

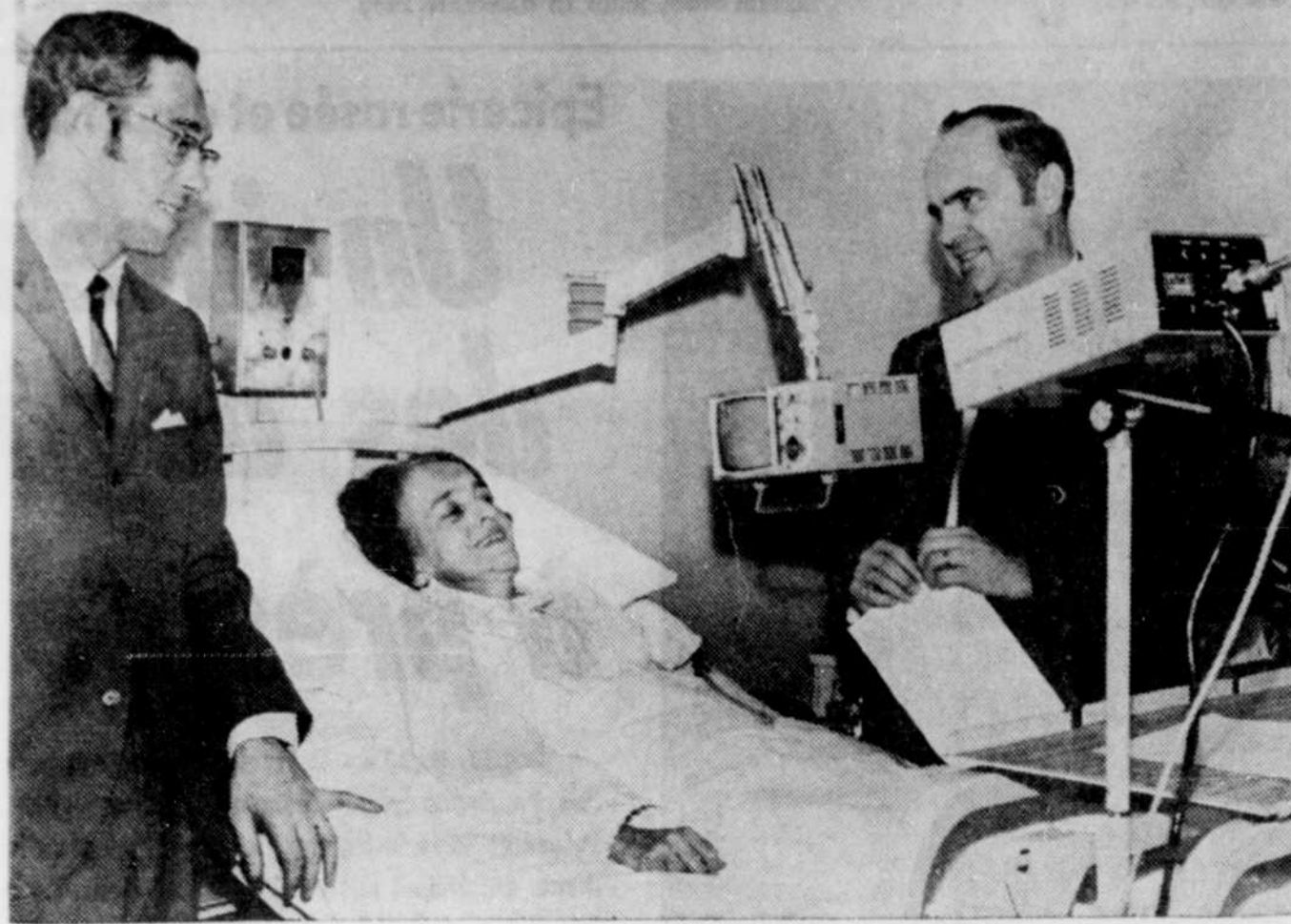
Normand Desfossés de Trois-Rivières connaîtra son sort, le samedi 20 décembre, relativement à une tentative de vol avec violence au Théâtre Capital, le 22 septembre et à un vol par effraction dans les bureaux du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social, un forfait qui lui avait rapporté \$48. Desfossés, qui devait subir son procès, a modifié son plaidoyer, samedi matin, et il a reconnu sa culpabilité, devant le juge Léon Girard.

Proulx admet sa culpabilité

Yvon Proulx de St-Germain de Grantham, dans le comté de Drummond, devra également revenir devant le tribunal, samedi prochain, alors que le juge Girard prononcera sa sentence. Le prévenu a admis sa culpabilité sous l'accusation d'avoir volé deux scies mécaniques, un coffre d'outils et deux valises, le tout d'une valeur de \$1,300. Ces objets avaient été dérobés dans l'auto d'un compagnon, M. Gaston Pailleur, de Longueuil, le 10 décembre, à St-Célestin.

La télévision en circuit fermé à l'hôpital Saint-Joseph

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Un nouveau système de télévision individuelle est maintenant au service des patients de l'hôpital St-Joseph. Il s'agit du système de "stérivision" mis au point par la société Stérisystèmes Lée de Ste-Thérèse-de-Blainville. La direction de l'hôpital St-Joseph a choisi la stérivision après étude de plusieurs systèmes différents.



UNE PATIENTE DE L'HOPITAL ST-JOSEPH utilisant déjà le nouveau système de télévision dit "stérivision" installé dans cet hôpital tant pour le divertissement des patients que pour les besoins des membres du personnel, en présence de M. Michel Tisson, directeur régional, et M. Roger Ménard, directeur des relations extérieures.

physiologiques tels que les électrocardiogrammes, les échographes, la température, la pression sanguine.

La stérivision consiste en un appareil de télévision de petite dimension, à écran de cinq pouces, complètement silencieux et monté sur bras mécanique installé sur le lit du patient.

Nouveau système

Ce nouveau système, conçu spécialement pour les besoins des hôpitaux, a les avantages de ne pas déranger les patients voisins de celui qui suit les programmes, étant complètement silencieux et employé de l'hôpital, de se rendre dans les chambres, afin d'ajuster les appareils, les patients pouvant les ajuster eux-mêmes. Le patient peut placer le récepteur de télévision dans la position qu'il préfère. A distance normale, le champ de vision du petit écran équivaut à observer les programmes dans un écran de quarante pouces placé à l'autre bout de la pièce.

Au service des patients

En plus d'être un divertissement pour les patients, le système est très pratique pour le personnel de l'hôpital puisqu'il peut aussi servir en circuit fermé pour l'observation des patients et pour diffuser des programmes éducatifs, tant pour les patients que les membres du personnel. Il peut même servir pour transmettre les signaux

Il perd la vie lorsque sa voiture capote dans un ravin

NICOLET R.L.C. — Un homme a perdu la vie de façon tragique lorsque le véhicule qu'il conduisait est tombé dans un ravin, samedi soir, vers 12h.30, dans le rang Grand Saint-Esprit, à quelques milles de Nicolet.

La victime a été identifiée comme étant M. Alphonse Desfossés, âgé de 35 ans, de Saint-Albert de Warwick. La mort a été instantanée. Il était accompagné de son frère, Maurice, qui a été grièvement blessé dans cet accident.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de Nicolet puis transféré à l'hôpital Ste-Marie, de Trois-Rivières, étant donné la gravité de son état.

L'automobiliste aurait perdu le contrôle de son véhicule qui a quitté la route à la sortie d'une courbe pour ensuite s'enfoncer dans un ravin. La voiture est une perte totale.

TELÉ-COULEUR et STÉRÉO de marque DUMONT EMERSON
à bas prix, choix de plus de 30 modèles.
A. ROUSSEAU T.V.
369-3175
ST-NARCISSE COMTÉ DE CHAMPLAIN

GAETAN PICARD
ASSUREUR-VIE
BUR.: 375-1688
RES.: 378-5155 **SUN LIFE DU CANADA**

Décès du président de Three Rivers Shipping

TROIS-RIVIERES (CH) — Un personnage presque légendaire dans le domaine des affaires, à cause de ses débuts plus que modestes vient de disparaître avec la mort de M. Lucien Paquin, président de la compagnie d'armateurs Three Rivers Shipping et vice-président de Somavrac.

M. Paquin s'est éteint à l'âge de 71 ans au cours de la fin de semaine à la suite d'une longue maladie qui cependant ne laissait pas prévoir une fin si soudaine.



La montée en flèche de M. Lucien Paquin dans le monde si difficile des armateurs est le résultat d'une vie d'efforts soutenus, de ténacité et de travail et de compétence. Lucien Paquin, un Trifluvien de vieille souche a fait son apprentissage chez J.C. Malone où il fut embauché vers

l'âge de 20 ans comme simple commis.

Il s'est graduellement initié aux rouages de ce genre de commerce en gravissant tous les échelons pour occuper un haut poste à son départ chez Malone en 1943. Il fonda alors sa propre compagnie soit Three Rivers Shipping et logeait ses bureaux dans un vétuste entrepôt en bois sur la rue Notre-Dame. Profitant alors de contrats pour le négoce des céréales, M. Lucien Paquin ne ménagea aucun effort pour orienter son commerce vers les importations et les expéditions de marchandises très variées. M. Paquin se porta par la suite acquéreur de Dominion Coal et forma une autre compagnie soit la Somavrac dont son fils Pierre est maintenant le président.

Succès

Après des débuts difficiles, le succès a finalement souri à M. Paquin qui installa ses bureaux sur la rue Notre-Dame près du port.

M. Paquin a magnifiquement œuvré pour assurer la poursuite de ses entreprises en initiant au commerce d'armateurs deux de ses fils Roger et Pierre. Après leurs études avancées, les fils Paquin ont trébuché sur le métier pour finalement acquérir assez de connaissances pratiques et théoriques pour prendre la relève. Pierre est actuellement président de Somavrac et vice-président de Three Rivers Shipping tandis que Roger possède sa propre entreprise d'armateurs dans la vieille capitale. Le troisième fils de la famille Paquin, Jacques, est président de l'Office du Crédit Industriel. Mme Lucien Paquin, née Marguerite Lord survit à son mari de même qu'une fille Denise.



(Photo Roland Lemire)

L'Hydro fête son 25e en Mauricie

PRES DE 700 EMPLOYES de l'Hydro-Québec, région Mauricie, se sont groupés, samedi soir, au manège militaire de Trois-Rivières, pour assister à une fête marquant le 25ème anniversaire de fondation de l'Hydro-Québec en

Mauricie. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Normand Plamondon, M. Jean-Paul Couture, Miss 25ème anniversaire, Mlle Normande Bergeron, M. Emile Bellerive et M. Paul Gervais.

Six blessés dans des accidents de la circulation

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Six personnes ont subi des blessures dans des accidents de la circulation, survenus à Trois-Rivières, au cours de la nuit de vendredi à samedi. Le plus violent s'est produit vers 3 h. 15 en face du 1628 rue Laviolette, près de la rue Defoy. Les dommages aux deux autos dépassent les \$4,000 et deux personnes ont été blessées légèrement.

Ce sont Gilles Côté, âgé de 25 ans, de Sorel et Jean-Paul Paradis, 23 ans, du 844 rue des Ursulines, à Trois-Rivières. Souffrant de contusions, tous deux ont été transportés à l'hôpital St-Joseph par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frères. Ces jeunes gens prenaient place dans la voiture de M. Raymond Elhier, demeurant au 22 rue Augusta, à Sorel. L'autre conducteur était M. Raymond Gauthier, du 1855 rue Louis-Godin, à Trois-Rivières.

Une collision, impliquant cette fois un automobile et un poteau à l'intersection des rues Du Fleuve et René, à Trois-Rivières, a fait également deux blessés, vers 1 h. 05. Le véhicule était conduit par M. Robert Lemay, du 1602 rue Bréboeuf, dans notre ville et le passager était M. Omer Bédard, âgé de 62 ans, domicilié au 3855 rue Ste-Marguerite. Ce dernier fut le plus sérieusement atteint, ayant subi une fracture de la jambe droite tandis que M. Lemay s'en est tiré avec des contusions superficielles. Les ambulanciers de la maison Julien Philibert ont assuré le transport des blessés à l'hôpital St-Joseph.

La rencontre de deux autos, vers minuit et 40, sur le boulevard du Carmel a occasionné des blessures mineures à M. Jean Colbert, de Ste-Grégoire, dans le comté de Nicolet. Celui-ci, qui était seul dans sa voiture, a dû être transporté à l'hôpital Ste-Marie pour recevoir des soins. M. Philippe Laliberté, du 25 rue Dessureault, au Cap de la Madeleine, était au volant de l'autre véhicule.

Un télescopage de deux automobiles, survenu vers minuit, près de la voie ferrée du Pacifique Canadien, sur le boulevard des Récollets, a fait un blessé.

Il s'agit de M. André Germain, domicilié au 651 boul. des Récollets, qui a dû se rendre à l'hôpital St-Joseph pour être traité à la suite de coupures à la figure. M. Michel Tanguay, du 7220 boul. des Forges, conduisait l'autre auto.

ATTENTION
Garagistes, Stations de Service
Camionneurs, Entrepreneurs
POUR DES PIÈCES AUTHENTIQUES
voyez Jean Légaré
notre gérant au dépt. des pièces
GERARD GRENIER
AUTO INC./NICOLET
570, PANET NICOLET TÉL.: 293-4493

La Confédération
La Confédération et ses représentants souhaitent à leurs clients et amis
Joyeux Noël et Bonne Année
H.P. Carignan, Denis Massicotte, Vianney Labrecque, Jean-Guy Deslauriers, Eugène Skorupski, Claude De Roy, Claude Rouette, Yvan Latour, Denis Thériault, J.C. Beauchemin, Marcel Houle, Gérard Adjoint, Lauréat Bellerive
W. St-Arnaud Inc.
400, Boul. Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine
TEL.: 374-4071

Joyeux Noël! Bonne Année!
Noël est toujours l'occasion d'un cadeau signé W. St-Arnaud Inc.
R. Saulnier, gérant
Choix illimité...
• SACS A MAIN
• SOULIERS
• COUVRE-CHAUSSURES
• PORTE-DOCUMENTS
• VALISES - ETC. . .
W. St-Arnaud Inc.
400, Boul. Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine
TEL.: 374-4071
Face à la Casse Ste-Madeleine

Prescriptions
PHARMACIE HOUDE
OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE
CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES OUEST
TEL.: 375-9686

Que votre foyer soit rempli de Joie et de Bonheur
à NOËL et tout au long de la
NOUVELLE ANNÉE
Nous vous remercions de votre encouragement durant l'année qui s'achève.
J.C. PAPILLON & FILS LTÉE
Entrepreneur en plomberie et chauffage
1383, LAVIOLETTE TEL.: 374-4647
TROIS-RIVIERES



TROIS ECOLES ONT ETE bénies et inaugurées samedi. Monseigneur René Audet, évêque du diocèse de Joliette a béni les trois écoles. Le député Pierre Roy, représentant



(Photo Léon Savard) du comté de Joliette à l'Assemblée nationale était présent. De haut en bas l'école Barthélemy-Joliette, Thérèse-Martin et le Pavillon Félix Gadoury.

Bénédition de trois écoles

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Trois écoles ont été inaugurées et bénies samedi après-midi par l'évêque du diocèse de Joliette Monseigneur René Audet. L'école Barthélemy Joliette, le pavillon Félix Gadoury et l'école Thérèse Martin ont été inaugurées, samedi en présence de plusieurs invités de marque, les constructeurs et ceux qui ont travaillé de près ou de loin à la réalisation de ces constructions.

Le juge Claude-Edouard Héti

Le président de la Commission scolaire régionale Lanaudière et président de la Commission scolaire de Joliette, le juge Claude-Edouard Héti a pris la parole après la troisième cérémonie de bénédiction qui a eu lieu à l'école Thérèse Martin. Le président a dit dans sa causerie qu'établie en 1963, soit plus exactement le 4 juillet 1963 a-t-il précisé, la Commission scolaire régionale Lanaudière dessert aujourd'hui une population étudiante d'au-delà de 10.200 sous sa juridiction exclusive, et plus de 1.000 autres par la voie d'association avec des institutions reconnues.

Alors qu'en 1963-64 les étudiants au secondaire étaient au nombre de 4.063, nous nous rendons compte que ce chiffre a été plus que doublé aujourd'hui a-t-il poursuivi. Egalement, si nous comparons certains chiffres du budget pour les années 1963-64 et 1968-70 nous constatons dans cette sphère de l'éducation, chez nous, quelque chose de positif a été fait, dû à l'augmentation de la clientèle de même qu'à l'excellence des services, a dit le juge Héti.

Il a ajouté "qu'en effet, le budget 1963-64 montre un chiffre de \$2.302.805; celui de l'année 1968-70, \$11.372.160. Le nombre des enseignants en 1963-64 était de 251 alors qu'aujourd'hui il est de 613. Le salaire moyen d'un enseignant était de \$4.653, il est de \$7.719 présentement. Le nombre total des employés de la commission scolaire régionale Lanaudière en 1963-64 était de 275; aujourd'hui nous comptons un personnel de 838 employés".

Alors qu'en 1963-64 le coût moyen d'un élève était de \$389, il atteint aujourd'hui \$985.

A cela, nous devons également ajouter, qu'en 1964, un projet pilote pour l'organisation de l'éducation permanente a été réalisé, et de ce fait, plus de 950 adultes ont pu se recycler avec l'aide de 26 professeurs et l'utilisation de 38 locaux.

En 1968, plus de 3.072 élèves adultes ont été enregistrés dans plus de 182 classes dirigées par 146 professeurs.

Le juge Claude-Edouard Héti a expliqué qu'en dehors de ces constructions modernes et bien aménagées, soit Thérèse-Martin, Pavillon Félix-Gadoury et Barthélemy-Joliette, à Joliette, et Pierre de Lestage, à Berthierville, nos éducateurs oeuvrent dans 26 autres écoles situées dans notre vaste territoire pour donner l'enseignement requis aux élèves fréquentant le cours secondaire.

Evidemment, a-t-il déclaré, l'implantation des écoles polyvalentes n'est pas terminée dans tous les secteurs autorisés, mais je crois que le programme établi et accepté suivra sûrement son chemin et que dans un avenir plus prochain qu'éligné l'établissement physique des écoles polyvalentes de St-Michel-des-Saints, de St-Gabriel-de-Brandon, de St-Roch-de-l'Archevêque, de Rawdon, de St-Jacques et de St-Félix-de-Valois, sera réalité; d'ailleurs, les ter-

rains ont été acquis partout et les plans sont en voie d'exécution conformément aux autorisations et aux directives du ministère de l'Éducation.

Le député

Par la suite, à la demande de M. Georges Marion qui présentait les invités, le député du comté de Joliette à l'Assemblée Nationale, M. Pierre Roy a porté la parole. Représentant le ministère de l'éducation, M. Roy s'est dit très heureux de voir de telles réalisations. Il a dit que ces trois constructions montraient bien que le gouver-

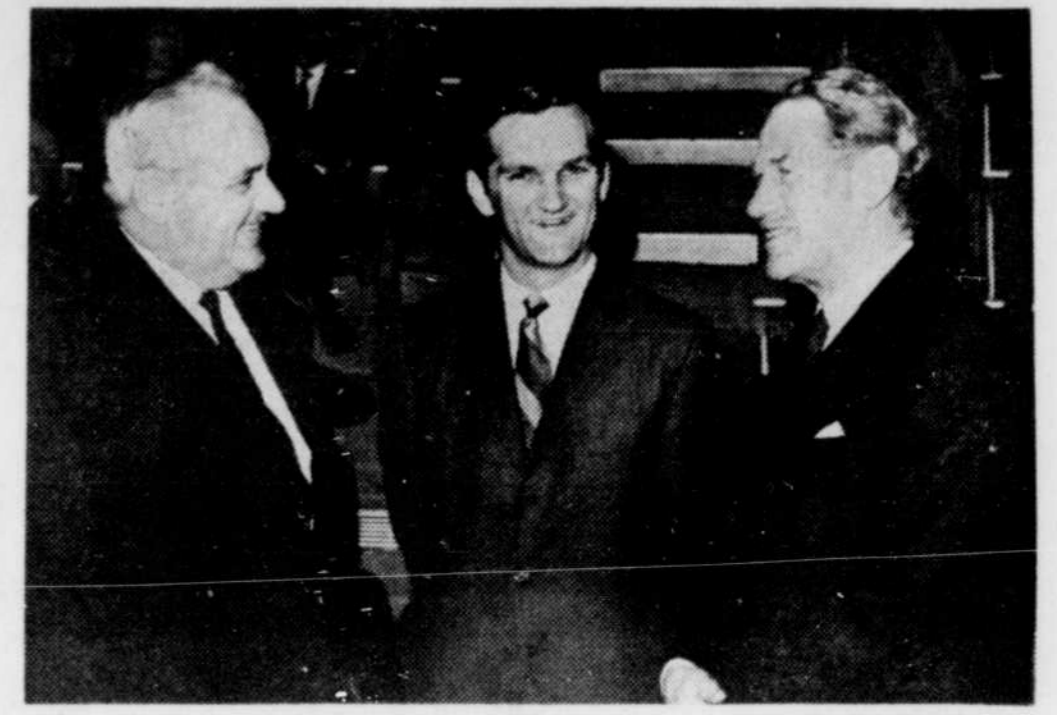
nement de l'Union Nationale avait mis l'accent sur l'éducation. Il a terminé sa courte allocution en soulignant un proverbe qui dit: si tu fais des plans pour un an, plante du riz, pour dix ans plante un arbre et pour trente ans forme des hommes.

Mgr Audet

Monseigneur René Audet l'évêque du diocèse de Joliette a lui aussi été demandé pour adresser la parole aux invités de cette journée. L'évêque de Joliette a dit que les réalisations qu'il voyait aujourd'hui étaient dû à la clairvoyance des administrateurs et a souligné que c'était grâce au dynamisme du président le juge Héti. Il a terminé en disant que pour une société et pour toute la population, rien n'est plus vital que l'éducation.

Les Subventions

Le député M. Roy qui a rencontré les journalistes par la suite a souligné que le gouvernement avait donné pour la construction de l'école Thérèse Martin une somme de \$4.335.000 et un montant de \$3.039.320 pour la réalisation de la construction de l'École Barthélemy Joliette.



DES HOMMES ONT ETABLI DES CHOSES qui demeureront longtemps. M. Bernard Malo, l'entrepreneur en construction a érigé l'école Thérèse Martin. M. Florian Champagne, le directeur de l'école et du

pavillon Félix Gadoury est aussi en compagnie, à droite, de l'architecte M. Auguste Martineau, celui qui a conçu ces institutions d'enseignement.

En furetant dans Joliette

M. Pierre Perreault, le président du club Bourguignon de Ste-Marcelline en a profité pour se faire accompagner de deux épouses de membres. A gauche Mms Emilien Grégoire et à droite Mme Jacques Hugdon



qui attendait que son époux ait terminé de préparer le repas, vendredi soir à l'Hôtel Champlain du lac des Français.

Serge Savard de Joliette, sera sûrement présent au Salon international de l'automobile à Montréal. On connaît Serge Savard le joueur de hockey, mais Serge Savard de Joliette, s'intéresse pour sa part au sport-automobile. Du 15 au 25 janvier, il sera à la salle d'exposition de la Place Bonaventure où sera présenté comme nouveauté entre autres, un défilé de mode et bien entendu des voitures.

Deux policiers de la Sûreté municipale ont fait preuve de courage jeudi quand ils ont sauvé la vie de quatre personnes. MM. Roger Lanctôt et Roger Malo voyant qu'une maison était la proie des flammes se sont empressés d'y pénétrer et ont sauvé 4 personnes dont deux femmes âgées.

Le futur Centre communautaire de N.P.D.

Le courage de deux policiers sauve quatre vies humaines

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Deux policiers de la Sûreté municipale de Joliette ont sauvé d'une mort certaine, quatre personnes. L'incident s'est produit jeudi dans la soirée alors que les policiers Roger Lanctôt et Roger Malo circulaient dans l'auto-patrouille de la ville de Joliette. En passant sur la rue Précieux-sang à Joliette au numéro 313 un des policiers a vu qu'il y avait le feu à l'intérieur. Par la radio ils ont communiqué le fait au poste d'où à 20h17, les pompiers sont partis.

Le sauvetage

Les deux agents de police se sont précipités à l'intérieur de la maison où M. Joseph Rivest le propriétaire de l'établissement, tentait d'éteindre le feu. Un des policiers a sorti Mme Rivest et l'autre, averti que deux femmes âgées demeuraient à l'autre étage, s'est rendu pour les sauver. Ils ont réussi à pénétrer dans l'autre logement de la bâtisse et ont pu à temps sauver les deux femmes,

Mme Pierre Pagé, âgée d'environ 80 ans et sa fille, Mlle Emilienne Pagé qui aurait environ 60 ans.

Un blessé

Pendant ce temps, M. Rivest tentait toujours d'éteindre le feu qui selon le rapport des pompiers aurait pris naissance dans un garde-robe de la chambre à coucher de M. et Mme Rivest. M. Rivest qui était sous l'effet d'un choc nerveux a résisté aux policiers qui ont quand même aussi à la sortie de la maison. Malgré la fumée et les flammes, les policiers ont risqué leur vie et ont sauvé les quatre personnes qui habitaient cette maison. M. Joseph Rivest que les agents Malo et Lanctôt avaient sorti de la maison a été transporté à l'hôpital pour faire soigner des brûlures au deuxième degré aux deux bras, à la tête et au cou. Dans le moment, il est dans un état satisfaisant.

Le travail professionnel des pompiers de Joliette

À 20h17, le pompier Senior M. Yves Arnaud commandait les sapeurs qui rapidement se sont

Un concert de choix les 20 et 21

JOLIETTE PACÉ — Les chanteurs de la Place-Bourget de Joliette ont présenté un concert à Gatineau samedi soir. La chorale se prépare dans le mo-

ment pour deux concerts qu'elle doit donner les 20 et 21 décembre. Ces concerts de qualité seront présentés en la salle académique du CEGEP de Joliette. Les billets pour assister à ces concerts sont en vente auprès des membres de la chorale et à la librairie René Martin de Joliette.

Par ailleurs mardi soir, demain, les membres de la chorale seront les vedettes d'un concert qui sera présenté à l'église Saint-Pierre de St-Jérôme. Plusieurs chants de leur répertoire seront interprétés par les quelques 80 membres de cette chorale dirigé par le père Fernand Lindsay de Joliette.

rendus sur les lieux de l'incendie. En moins de 10 minutes, les pompiers Yves Bertrand, Ange-Aimé Ladouceur, Gaston Siméon et Yves Arnaud qui les dirigeait ont maîtrisé les flammes. Ces derniers ont travaillé professionnellement selon M. Arnaud qui les commandait. Par la suite, le chef de la brigade des incendies de Joliette, M. Germain Rondeau s'est rendu sur les lieux en compagnie d'un autre pompier, M. Pierre Bolduc. A ce moment, une autre équipe de sapeurs était à la caserne pour répondre à une autre alerte. M. Arnaud qui dirigeait le travail des pompiers a cru bon d'avertir le chef de la brigade, voyant à son arrivée sur les lieux du sinistre que le feu pouvait prendre de l'ampleur.

Un travail bien et vite

En moins d'une heure, les sapeurs de Joliette ont complètement éteint le feu qui par leur travail rapide n'a causé que des dommages estimés à environ \$1.500. Partis de la caserne à 20h17, les pompiers sont revenus à 21h08.



par Michel ROCHON

Plusieurs personnes ont assisté en fin de semaine aux différentes joutes de la ligue Laurentide Junior. Les deux joutes présentées furent des plus intéressantes.

Ce soir les Pistolets du CEGEP de Joliette disputeront un match de ballon-panier contre les joueurs du collège de Maisonneuve à compter de 20 heures au Gymnase. Jusqu'à maintenant, les Pistolets n'ont subi la défaite qu'une fois contre le collège de Rosemont.

Un agent de la Gendarmerie Royale du Canada, M. Réal Martel devrait se fiancer bientôt. C'est du moins ce que le caporal Jean-Paul Forget du même corps de police a souligné. Il semble que Réal va voir Diane à plusieurs reprises. C'est tout un voyage Joliette-Roberval, pour aller voir Diane.

Dimanche matin, un match de hockey des plus intéressants opposait les joueurs Moustiques de la paroisse St-Jean-Baptiste, à une équipe de Montréal. Les Moustiques de Joliette étaient dirigés par Jean-Louis Drainville. Les skieurs n'ont pas été gâtés en fin de semaine pour ce qui est des conditions. Tout de même, il se fait du ski à St-Jovite au centre Gray-Rocks Inn.

Une collision frontale survenue samedi à Saint-Viateur M. Wilbrod Pichette mortellement blessé



VOILA TOUT CE QUI RESTE de la voiture dans laquelle prenait place la victime.

BERTHIER (JSQ) — Un homme a perdu la vie dans des circonstances tragiques alors que le véhicule qu'il conduisait est entré en collision avec un camion, samedi vers 3h45, à la jonction de l'autoroute et de la route 2 à Saint-Viateur.

La victime est M. Wilbrod Pichette, un résident de Saint-Léonard en banlieue de Montréal, âgé de 67 ans et voyageait seul au moment de l'accident.

Le second véhicule, un camion propriété de J.A. Laforest Meuble de Berthierville, était conduit par M. Paul Rogray de Berthierville. Ce dernier souffre d'une fracture au bassin et de diverses coupures au visage. Le passager de M. Rogray est Jean-Guy Laforest, âgé de 17 ans, neveu de M. J. A. Laforest. Jean-Guy Laforest souffre d'une commotion cérébrale et de fractures à la hanche de même qu'à une jambe.

Ils ont tous deux été transportés d'urgence à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières et leur état est considéré comme grave.

L'automobile de marque météor 1966 de M. Pichette est une perte totale tandis que le camion de J.A. Laforest Meubles, lourdement endommagé, est également considéré comme perte totale, les dommages étant de \$2.000.

La Sûreté du Québec, détachement Berthierville, par les agents Laurent Brassard, Robert Monette, Marcel Gélinas et Jacques Raté, a fait les constatations d'usage tandis que l'enquête en est confiée à l'agent Roma Blouin, de la Sûreté du Québec de Berthierville.

Faits et méfaits

Desfossés connaîtra son sort le 20 décembre

Normand Desfossés de Trois-Rivières connaîtra son sort, le samedi 20 décembre, relativement à une tentative de vol avec violence au Théâtre Capitol, le 22 septembre et à un vol par effraction dans les bureaux du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social, un forfait qui lui avait rapporté \$48. Desfossés, qui devait subir son procès, a modifié son plaidoyer, samedi matin, et il a reconnu sa culpabilité, devant le juge Léon Girard.

Proulx admet sa culpabilité

Yvon Proulx de St-Germain de Grantham, dans le comté de Drummond, devra également revenir devant le tribunal, samedi prochain, alors que le juge Girard prononcera sa sentence. Le prévenu a admis sa culpabilité sous l'accusation d'avoir volé deux scies mécaniques, un coffre d'outils et deux valises, le tout d'une valeur de \$1,300. Ces objets avaient été dérobés dans l'auto d'un compagnon, M. Gaston Pailleur, de Longueuil, le 10 décembre, à St-Célestin.

La télévision en circuit fermé à l'hôpital Saint-Joseph

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Un nouveau système de télévision individuelle est maintenant au service des patients de l'hôpital St-Joseph. Il s'agit du système de "stérivision" mis au point par la société Stérisystèmes Lée de Ste-Thérèse-de-Blainville. La direction de l'hôpital St-Joseph a choisi la stérivision après étude de plusieurs systèmes différents.



(Photo Roland Lemire)

UNE PATIENTE DE L'HOPITAL ST-JOSEPH utilisant déjà le nouveau système de télévision dit "stérivision" installé dans cet hôpital tant pour le divertissement des patients que pour les besoins des membres du personnel, en présence de M. Michel Tisson, directeur régional, et M. Roger Ménard, directeur des relations extérieures.

La stérivision consiste en un appareil de télévision de petite dimension, à écran de cinq pouces, complètement silencieux et monté sur bras mécanique installé sur le lit du patient.

Nouveau système

Ce nouveau système, conçu spécialement pour les besoins des hôpitaux, a les avantages de ne pas déranger les patients voisins de celui qui suit les programmes, étant complètement silencieux et évite aux infirmières et autres employés de l'hôpital, de se rendre dans les chambres, afin d'ajuster les appareils, les patients pouvant les ajuster eux-mêmes. Le patient peut placer le récepteur de télévision dans la position qu'il préfère. A distance normale, le champ de vision du petit écran équivaut à observer les programmes dans un écran de quarante pouces placé à l'autre bout de la pièce.

Au service des patients

En plus d'être un divertissement pour les patients, le système est très pratique pour le personnel de l'hôpital puisqu'il peut aussi servir en circuit fermé pour l'observation des patients et pour diffuser des programmes éducatifs, tant pour les patients que les membres du personnel. Il peut même servir pour transmettre les signaux

Il perd la vie lorsque sa voiture capote dans un ravin

NICOLET R.L.C. — Un homme a perdu la vie de façon tragique lorsque le véhicule qu'il conduisait est tombé dans un ravin, samedi soir, vers 12h30, dans le rang Grand Saint-Esprit, à quelques miles de Nicolet.

La victime a été identifiée comme étant M. Alphonse Desfossés, âgé de 55 ans, de Saint-Albert de Warwick. La mort a été instantanée. Il était accompagné de son frère, Maurice, qui a été grièvement blessé dans cet accident.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de Nicolet puis transféré à l'hôpital Ste-Marie, de Trois-Rivières, étant donné la gravité de son état.

L'automobiliste aurait perdu le contrôle de son véhicule qui a quitté la route à la sortie d'une coube pour ensuite s'enfoncer dans un ravin. La voiture est une perte totale.

TÉLÉ-COULEUR et STÉRÉO de marque DUMONT EMERSON
à bas prix, choix de plus de 30 modèles.
A. ROUSSEAU T.V.
369-3175
ST-NARCISSE COMTÉ DE CHAMPLAIN

GAËTAN PICARD
ASSUREUR-VIE
BUR. 375-1686
RES. 378-5165
SUN LIFE DU CANADA

Décès du président de Three Rivers Shipping

TROIS-RIVIERES (CH) — Un personnage presque légendaire dans le domaine des affaires à cause de ses débuts plus que modestes vient de disparaître avec la mort de M. Lucien Paquin, président de la compagnie d'armateurs Three Rivers Shipping et vice-président de Somavrac.

M. Paquin s'est éteint à l'âge de 71 ans au cours de la fin de semaine à la suite d'une longue maladie qui cependant ne laissait pas prévoir une fin si soudaine.



M. Lucien Paquin

La montée en flèche de M. Lucien Paquin dans le monde si difficile des armateurs est le résultat d'une vie d'efforts soutenus, de ténacité et de travail et de compétence. Lucien Paquin, un Trifluvien de vieille souche a fait son apprentissage chez J.C. Malone où il fut embauché vers

l'âge de 20 ans comme simple commis. Il s'est graduellement initié aux rouages de ce genre de commerce en gravissant tous les échelons pour occuper un haut poste à son départ chez Malone en 1943. Il fonda alors sa propre compagnie soit Three Rivers Shipping et logeait ses bureaux dans un vétuste entrepôt en bois sur la rue Notre-Dame. Profitant alors de contrats pour le négoce des céréales, M. Lucien Paquin ne ménagea aucun effort pour orienter son commerce vers les importations et les expéditions de marchandises très variées. M. Paquin se porta par la suite acquéreur de Dominion Coal et forma une autre compagnie soit la Somavrac dont son fils Pierre est maintenant le président.

Succès

Après des débuts difficiles, le succès a finalement souri à M. Paquin qui installa ses bureaux sur la rue Notre-Dame près du port.

M. Paquin a magnifiquement œuvré pour assurer la poursuite de ses entreprises en initiant au commerce d'armateurs deux de ses fils Roger et Pierre. Après leurs études avancées, les fils Paquin ont trîmé sur le métier pour finalement acquérir assez de connaissances pratiques et théoriques pour prendre la relève. Pierre est actuellement président de Somavrac et vice-président de Three Rivers Shipping tandis que Roger possède sa propre entreprise d'armateurs dans la vieille capitale.

Le troisième fils de la famille Paquin, Jacques, est président de l'Office du Crédit Industriel. Mme Lucien Paquin, née Marguerite Lord survit à son mari de même qu'une fille Denise.



(Photo Roland Lemire)

L'Hydro fête son 25e en Mauricie

PRES DE 700 EMPLOYES de l'Hydro-Québec, région Mauricie, se sont groupés, samedi soir, au manège militaire de Trois-Rivières, pour assister à une fête marquant le 25ème anniversaire de fondation de l'Hydro-Québec en

Mauricie. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Normand Plamondon, M. Jean-Paul Coulure, Miss 25ème anniversaire, Mlle Normande Bergeron, M. Emile Bellerive et M. Paul Gervais.

Six blessés dans des accidents de la circulation

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Six personnes ont subi des blessures dans des accidents de la circulation, survenus à Trois-Rivières, au cours de la nuit de vendredi à samedi. Le plus violent s'est produit vers 3 h. 15 en face du 1628 rue Laviolette, près de la rue Defoy. Les dommages aux deux autos dépassent les \$4,000 et deux personnes ont été blessées légèrement.

Ce sont Gilles Côté, âgé de 25 ans, de Sorel et Jean-Paul Paradis, 23 ans, du 844 rue des Ursulines, à Trois-Rivières. Souffrant de contusions, tous deux ont été transportés à l'hôpital St-Joseph par les ambulanciers

de la maison Rousseau et Frères. Ces jeunes gens prenaient place dans la voiture de M. Raymond Ethier, demeurant au 22 rue Augusta, à Sorel. L'autre conducteur était M. Raynald Gauthier, du 1855 rue Louis-Godin, à Trois-Rivières.

Une collision, impliquant cette fois un automobile et un poteau à l'intersection des rues Du Fleuve et René, à Trois-Rivières, a fait également deux blessés, vers 1 h 05. Le véhicule était conduit par M. Robert Lemay, du 1692 rue Bréboeuf, dans notre ville et le passager était M. Orner Bédard, âgé de 62 ans, domicilié au 3855 rue Ste-Marguerite. Ce dernier fut le plus sérieusement atteint, ayant subi une fracture de la jambe droite tandis que M. Lemay s'en est tiré avec des contusions superficielles. Les ambulanciers de la maison Julien Philibert ont assuré le transport des blessés à l'hôpital St-Joseph.

La rencontre de deux autos, vers minuit et 40, sur le boulevard du Carmel a occasionné des blessures mineures à M. Jean Colbert, de Ste-Gertrude, dans le comté de Nicolet. Celui-ci, qui était seul dans sa voiture, a dû être transporté à l'hôpital Ste-Marie pour recevoir des soins. M. Philippe Laliberté, du 25 rue Desseureault, au Cap de la Madeleine, était au volant de l'autre véhicule.

Un télescopage de deux automobiles, survenu vers minuit, près de la voie ferrée du Pacifique Canadien, sur le boulevard des Récollets, a fait un blessé.

Il s'agit de M. André Germain, domicilié au 651 boul. des Récollets, qui a dû se rendre à l'hôpital St-Joseph pour être traité à la suite de coupures à la figure. M. Michel Tanguay, du 7220 boul. des Forges, conduisait l'autre auto.

Prescriptions
PHARMACIE HOUDE
OUVERT 365 JOURS PAR ANNEE
CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES OUEST
TEL.: 375-9686
CLAUDE HOUDE
B.A. B.Sc. B. Ph. L. Ph.

La Confédération
La Confédération et ses représentants souhaitent à leurs clients et amis
Joyeux Noël et Bonne Année
Que votre foyer soit rempli de Joie et de Bonheur à NOËL et tout au long de la NOUVELLE ANNÉE
Nous vous remercions de votre encouragement durant l'année qui s'achève.
J.C. PAPILLON & FILS L.TÉE
Entrepreneur en plomberie et chauffage
1383, LAVIOLETTE TROIS-RIVIERES
TEL.: 374-4647

La Confédération
La Confédération et ses représentants souhaitent à leurs clients et amis
Joyeux Noël et Bonne Année
H.P. Carignan
Gentilly
Denis Massicotte
Trois-Rivières
Vianney Labrecque
Trois-Rivières-Ouest
Jean-Guy Deslauriers
Trois-Rivières-Ouest
Eugène Skorupski
Trois-Rivières-Ouest
Claude De Roy
Trois-Rivières
Claude Rouette
Trois-Rivières
Yvan Latour
Grand'Mère
Denis Thériault
Grand'Mère
J.C. Beauchemin
Shawinigan
Marcel Houle
Gérant Adjoint,
Trois-Rivières
Lauréat Bellerive
Gérant
Trois-Rivières

Joyeux Noël! Bonne Année!
Noël est toujours l'occasion d'un cadeau signé W. St-Arnaud Inc.
R. Saulnier, gérant
Choix illimité...
• SACS A MAIN
• SOULIERS
• COUVRE-CHAUSSURES
• PORTE-DOCUMENTS
• VALISES - ETC. . .
W. St-Arnaud Inc
400, Boul. Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine
TEL.: 374-4071
Face à la Casse Ste-Madeleine

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Nucléux avec températures de saison et un maximum de grès de 30.
Aperçu pour mardi. Ensoleillé et froid.

Le meilleur bois - 374-8221 - Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

50e année, No 40 Edition Shawinigan — Grand'Mère, lundi 15 décembre 1969 Dix cents

Nouveau Différent

ROBES Vanité

313, DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374-5914



(Photo Roland Lemire)

UN PERE NOEL sans barbe, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau a fait des heureux, hier après-midi, lors d'un jeune couple de la métropole, M. et Mme André Huard, du 10730 De Lorimier a remporté le premier prix de \$100,000 en lingots d'argent à la taxe volontaire de la ville de Montréal. M. Huard est un fonctionnaire municipal au département des incendies. Les gagnants sont les parents d'un garçon de 15 mois et Mme Huard est enceinte de quatre mois. Le jeune couple est confortablement assis sur une fortune de \$100,000 en lingots d'argent en compagnie du maire de la métropole, Me Jean Drapeau (Voir détails en page 9).

Marcel Desjardins s'identifie comme un révolutionnaire

Le conseil de la CJC est mis en veilleuse

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — A la suite de quatre démissions dont celle du président, de longs débats orageux où accusations, reproches et insultes ont plu dans une atmosphère tendue, le conseil de la Compagnie des Jeu-

nes Canadiens a été mis en veilleuse jusqu'en janvier, à l'issue d'une réunion de trois jours que ses membres ont tenue, en fin de semaine, à Ottawa.

C'est un bureau composé de cinq membres qui assumera tous les pouvoirs du Conseil prévus par la loi sur la Compagnie des Jeunes Canadiens, jusqu'à sa prochaine réunion qui doit avoir lieu à Toronto en fin de janvier.

La formation de ce bureau a fait suite à une suggestion de M. Marcel Desjardins, un volontaire de Trois-Rivières, siégeant sur le conseil de la CJC.

Elle a été décidée par un vote de 7-2.

M. Jean Roy, un volontaire de Montréal a été élu président du conseil et, du fait, du bureau, créé dimanche.

M. Jack Johnson, un avocat de Calgary, avait démissionné de son poste, de président, samedi après-midi, alléguant que le conseil était en train de "couler à pic" et que le mieux à faire était de remettre les responsabilités qu'il doit assumer entre les mains du gouvernement.

M. Johnson qui devait, dimanche, s'opposer rigoureusement à l'élection de M. Roy au poste de président, a refusé de faire partie du groupe des cinq membres siégeant sur le bureau de direction.

La démission de M. Johnson avait été précédée de celles de M. Roy Daniels, un volontaire de Yellow Knife, Territoire du Nord-Ouest, vendredi, M. Mickey Postlums d'Aylmer, Québec, et de Mlle Millie Barret, un volontaire de Fort William, Ontario.

Dans sa composition initiale, le Conseil de la CJC était composé de 15 membres dont cinq choisis par le gouvernement et le reste par les volontaires.

Premier geste

La réunion de trois jours avait débuté vendredi matin et, à peine une heure plus tard, les Communes acceptaient en premier lecture, un projet de loi créant le poste de contrôleur administratif auprès de la CJC. Ce projet de loi doit être débattu, en priorité aujourd'hui.

Par ailleurs, le président du Conseil privé, M. Donald MacDonald, laissait entendre à la Chambre que ce projet pourrait être suivi de d'autres en janvier prochain.

Ce bill représente, en somme, le premier geste que le gouvernement pose envers la CJC à la suite de la publication du rapport d'un comité parlementaire qui a enquêté sur les activités et qui a recommandé, entre autres, la mise sous tutelle de la Compagnie pour une période d'une année.

Cette étude du comité parlementaire a été entreprise à la suite de nombreux griefs formulés contre les membres de la Compagnie, notamment de la part de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Dans son rapport, le comité avait fait état de "la situation chaotique" au sein de la CJC en raison du désordre financier et des éléments subversifs existant.

La réunion de la fin de semaine a été minée par ce premier geste du gouvernement et, longtemps, on a cru que le conseil ne survivrait pas à ces trois jours de discussions.

Certains de ses membres dont M. Lloyd Axworthy, choisi par le gouvernement, ont plaidé constamment pour la dissolution de l'organisme et la remise de ses responsabilités entre les mains du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, qui répond de la CJC devant le Parlement.

Mais M. Axworthy et ceux qui l'ont appuyé se sont heurtés contre les trois représentants québécois au sein du Conseil qui, appuyés par quelques autres membres, ont soutenu féro-

quement que le conseil ne devait pas se détruire.

L'un d'entre eux, M. Desjardins, a accusé les membres choisis par le gouvernement d'être les responsables de l'inaction du conseil.

Il a aussi nié aux démissionnaires, choisis par les volontaires le droit de prendre pareille décision sans consulter au préalable ceux qui les avaient envoyés les représenter.

Départ retardé

De son côté, M. Roy, le nouveau président, a blâmé vertement les démissionnaires d'oublier leurs responsabilités bien qu'il ait dit "partager la frustration des membres sur le non-fonctionnement du conseil".

Mlle Millie Barret a donné entre autres raisons de remettre sa démission, celle que l'idéal de la CJC, selon elle, s'était écarté de celui qui l'animait au départ, lorsqu'elle a été mise sur pied par l'ancien gouvernement Pearson.

Mlle Barret devait toutefois accepter de reporter l'entrée en vigueur de sa démission en janvier prochain afin de siéger sur le bureau de direction, créé dimanche, et qui doit poursuivre le travail du conseil jusqu'à sa prochaine réunion à Toronto.

Ce n'est d'ailleurs qu'avec beaucoup de réticence que Mlle Barret accepta de reviser sa décision.

M. Julien Tourigny de Joliette a demandé à M. Axworthy de faire preuve de plus de logique et de démissionner de son poste puisqu'il considérait que le conseil devait être dissous.

M. Axworthy avait également soutenu que la création du bureau proposé par M. Desjardins constituait "la dernière des farces".

Quant à l'élection de M. Roy à la présidence, elle a été proposée par Ski Hambling, un volon-

taire de l'île du Prince-Édouard, travaillant actuellement à Sydney, en Nouvelle-Écosse.

M. Johnson s'est opposé au choix de M. Roy, alléguant que son nom avait été cité par M. Lucien Saulnier lors de sa comparution devant le comité parlementaire chargé d'enquêter sur les activités de la CJC.

"Je pense que ce serait une erreur politique que de choisir Roy", a soutenu M. Johnson, ajoutant qu'il n'insinuaient rien, toutefois, sur les activités du candidat à sa succession.

Sur ce, il proposa M. Axworthy à la présidence.

Avant que M. Roy ne soit élu par un vote de 5-1 le volontaire Tourigny demanda vainement que l'assemblée décrète le huis clos.

"Je veux que tous les journalistes sortent avec leurs bébelles. Il y a des choses qu'ils n'ont pas besoin de savoir. La merde qu'ils sortent, j'en ai plein mon..."

Tout au long des discussions, certains membres, dont un en particulier, Desjardins de Trois-Rivières se sont identifiés comme des "révolutionnaires".

Ce dernier a avoué qu'il avait milité au sein du parti libéral fédéral puis, en 1966, du Rassemblement pour l'Indépendance nationale RIN, en formation politique prônant la séparation du Québec. Il a dit relier tous ces partis politiques à la "mafi".

Il s'en est pris également à la société actuelle qu'il a définie comme "capitaliste bourgeoise, animée d'une mentalité qui a permis d'aller coloniser les Africains, les Américains et les Esquimaux".

Il a aussi déclaré: "Que cette société le veuille ou non, la révolution "sans les armes" viendra et on verra dans 20 ans qui va être vainqueur".

Industrie de l'auto et pollution page 7

Des marchands dénoncent le sens unique de la rue Royale page 3 T.-R.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	17
Classées	16-17
Convocations	16
Mandanités	15
Mots croisés	17
Nécrologie	17
Radio-T.V. Cinéma	14
Sports	9-10-11-12-13

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Près d'un garage: "Ne fumez pas près du réservoir. Si votre vie ne vaut rien, rappelez-vous que l'essence coûte cher".

Crémierie des Trois-Rivières

101, 774-0200 - 774-0211

Le service qui se fait pas attendre.

Quelques mois de sursis pour la loterie du maire Drapeau

par Régent LAJOIE

MONTREAL — La loterie de la ville de Montréal, mieux connue sous le nom de "taxe volontaire", pourrait bien compléter ses deux ans d'existence avant que le gouvernement de la province s'en empare pour organiser une loterie provinciale.

En effet, le maire Jean Drapeau a tenu à rassurer tous les contribuables volontaires de la métropole qui envoient régulièrement leurs \$2 puisque la loterie montréalaise survivra encore quelques mois.

Le maire de Montréal a déclaré au public, massé dans le centre Maison-Neuve, hier après-midi, pour assister à l'examen des 154 candidats du mois de novembre, que "personne ne sera frustré" et il a encouragé plusieurs qui ont déjà souscrit pour les mois à venir en disant que la loterie fonctionnerait encore quelques mois et qu'advénant la fin, il y aurait une compensation pour les montants perçus à l'avance.

Le maire de la métropole a par ailleurs déclaré qu'il ne prévoit pas que la loi sur la loterie provinciale soit adoptée avant le mois de février. La nouvelle loterie ne pourrait opérer avant le mois d'avril, tout au moins, pas avant que le gouvernement ne fixe la réglementation et ne se prépare à l'organisation de cette "taxe volontaire" à l'échelle provinciale.

C'est donc dire qu'en subsistant encore quelques mois, la taxe volontaire de la ville de Montréal pourrait bien durer deux ans

complet puisqu'elle fut mise sur pied en avril 1968 et que le premier examen eut lieu au mois de mai.

Invité à faire des commentaires sur la future loterie provinciale, le maire de Montréal a préféré ne pas se prononcer étant donné que la réglementation

tion et la loi créant cette nouvelle loterie n'ont pas encore été rendues publiques. Me Jean Drapeau attend l'adoption de la loi créant la loterie provinciale pour se prononcer définitivement sur la "taxe volontaire" de la ville de Montréal dont il est l'innovateur.

On a fait savoir dans un communiqué émis à l'issue de réunions tenues en fin de semaine, que le processus d'urbanisation et tous ses problèmes se développent plus rapidement au Canada qu'ailleurs.

Les membres conservateurs du Parlement et du Sénat ont condamné le gouvernement fédéral actuel pour son refus de reconnaître que les problèmes causés par les développements urbains sont maintenant d'envergure nationale.

Le communiqué contient aussi une résolution unanime voulant que les mesures gouvernementales destinées à l'agriculture soient insuffisantes et même alarmantes, surtout en matière de mise en marché.

Livre blanc

Le caucus s'est réuni, samedi et dimanche matin, afin d'établir sa position vis-à-vis le livre blanc sur les réformes fiscales déposé par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 7 novembre.

Le président du caucus, M. George Hees (PC - Prince-Edward-Hastings), a déclaré que le livre blanc a délibérément et grossièrement sous-estimé les revenus. Il exagère les chiffres chez ceux qui paieront moins de taxes et il contient des chiffres irréalistes pour ceux qui en paieront plus. M. Hees a également souligné qu'une des principales recommandations du caucus demande qu'on tienne compte de l'inflation avant d'imposer la taxe sur les gains de capital proposée dans le livre blanc.

Il a aussi noté que le caucus

sondage sur l'usage des drogues, qui seront connus au printemps, indiqueront une hausse considérable dans le nombre d'usages, notamment de l'alcool et la marijuana.

Le "speed"

M. Alan Archer, directeur de l'éducation physique de la commission scolaire de la région métropolitaine de Toronto, a, pour sa part, souligné que l'étude révèle que depuis quelque temps les jeunes ont tendance à abandonner la marijuana pour le "speed", une amphetamine beaucoup plus "réveillante" et qui n'est pas sujette aux lois criminelles.

M. Alan Archer, président du comité spécial sur les drogues à la commission scolaire, a déclaré que la marijuana est plus facile à obtenir qu'il y a deux ans, sur les routes d'écoles.

Il a ajouté qu'on ne s'occupe pas de dénoncer les jeunes qui font usage de la drogue, mais seulement les "fournisseurs".

Le commissaire Ian Campbell doyen des Arts à l'université St George Williams, a posé la question à savoir s'il ne serait pas préférable de permettre l'usage de la marijuana afin d'éviter que les étudiants se tournent vers le "speed".

La réforme fiscale Le caucus s'oppose à la propagande

OTTAWA (PC) — Le caucus parlementaire du parti progressiste conservateur s'est dit déterminé, dimanche, à "contrer la propagande trompeuse" du gouvernement au sujet du livre blanc sur les réformes fiscales, déposé récemment à Ottawa.

On a fait savoir dans un communiqué émis à l'issue de réunions tenues en fin de semaine, que le processus d'urbanisation et tous ses problèmes se développent plus rapidement au Canada qu'ailleurs.

Les membres conservateurs du Parlement et du Sénat ont condamné le gouvernement fédéral actuel pour son refus de reconnaître que les problèmes causés par les développements urbains sont maintenant d'envergure nationale.

Le communiqué contient aussi une résolution unanime voulant que les mesures gouvernementales destinées à l'agriculture soient insuffisantes et même alarmantes, surtout en matière de mise en marché.

Livre blanc

Le caucus s'est réuni, samedi et dimanche matin, afin d'établir sa position vis-à-vis le livre blanc sur les réformes fiscales déposé par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 7 novembre.

Le président du caucus, M. George Hees (PC - Prince-Edward-Hastings), a déclaré que le livre blanc a délibérément et grossièrement sous-estimé les revenus. Il exagère les chiffres chez ceux qui paieront moins de taxes et il contient des chiffres irréalistes pour ceux qui en paieront plus. M. Hees a également souligné qu'une des principales recommandations du caucus demande qu'on tienne compte de l'inflation avant d'imposer la taxe sur les gains de capital proposée dans le livre blanc.

Il a aussi noté que le caucus



MOHAMMED ALI, 19 ans, du Sénégal et Hamed Idriss Sayid, 24 ans, du Yémen, ont été tués à coups de couteau et de revolver par des agents de la Sûreté éthiopienne à bord de l'avion qu'ils tentaient de détourner, vendredi.

Deux jeunes pirates de l'air sont exécutés en plein ciel

ATHENES (AFP) — Douze minutes après qu'un avion des Ethiopian Air Lines eût décollé vendredi de l'aérodrome de Madrid avec 14 passagers à destination de l'Éthiopie, via Rome, Athènes et Azmara, deux jeunes pirates de l'air, un Sénégalais âgé de 19 ans, et un yéménite de 24 ans sont entrés dans la cabine du pilote et ont donné au pilote l'ordre de mettre le cap sur Aden en brûlant les étapes de Rome et d'Athènes.

Trois hommes de la Sûreté éthiopienne, qui étaient à bord de l'avion, ont engagé une lutte avec les deux pirates. Finalement, au poignard et à coups de revolver, les deux pirates ont été exécutés par les hommes de la Sûreté éthiopienne.

Tels sont les renseignements recueillis auprès de la police grecque, qui a enquêté lorsque l'avion est arrivé à Athènes.

Les hommes de la Sûreté éthiopienne sont restés à bord avec les cadavres en invoquant l'extraterritorialité de l'avion.

Les 14 passagers ont été logés dans un grand hôtel du centre d'Athènes. L'ambassade d'Éthiopie a été alertée.

L'enquête menée par la police grecque et l'examen des corps des deux pirates de l'air ayant établi que l'incident à bord de l'avion des Ethiopian Airlines avait eu lieu peu après qu'il eût décollé de l'aérodrome de Madrid, c'est-à-dire hors de l'espace aérien grec, les autorités heliéniques considèrent qu'elles n'ont pas à intervenir dans cette affaire.

Le député René Matte coupable d'excès de vitesse

QUEBEC (PC) — Le député créditiste de Champlain aux Communes, M. René Matte, a été reconnu coupable, vendredi en Cour municipale de Québec, d'avoir conduit son véhicule automobile à une vitesse excessive et d'avoir insulté des policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Le juge Laurent Cossette a condamné M. Matte à \$30 d'amende sur le premier chef et à \$50 pour le second.

Rappelons qu'en août dernier, le député circulait en voiture sur le boulevard Charest, à Québec, en compagnie de son épouse. Il fut intercepté par deux agents municipaux alors qu'il conduisait à une vitesse de 49 milles à l'heure, dans une zone de 30.



LES DONNEURS DE SANG se sont rendus nombreux à la clinique organisée par la Société canadienne de la Croix Rouge. Sur la photo, c'est M. Wilhelm Loken qui accomplit ce geste généreux sous la surveillance de Mlle Ghislaine Cayer. Au second plan, dans l'ordre habituel, M.

Gaston Hamel, président de la section locale, Mme Elen Loken, responsable du comité des donneurs de sang, section locale, et M. Yvan Côté, directeur provincial de la Croix-Rouge.

(Photo Gilles Berthiaume)

TÉLÉ-COULEUR et STÉRÉO
de marque
DUMONT EMERSON
à bas prix, choix de plus de 30 modèles.
A. ROUSSEAU T.V.
369-3175

ST-NARCISSE
COMTE DE CHAMPLAIN

Clinique tenue à La Tuque

La Croix-Rouge recueille 345 flacons de sang

LA TUQUE (M.A.) — La Société canadienne de la Croix-Rouge a recueilli 345 flacons de sang lors de sa récente clinique tenue à La Tuque, selon un porte-parole de l'organisme. Cette dernière clinique a été rendue extrêmement difficile en raison de la date de sa tenue, de la température maussade au cours des deux jours et des nombreuses activités qui coïncidaient avec cette clinique. On sait que l'objectif projeté par les responsables de la société canadienne de la Croix-Rouge était de 450 bouteilles.

Les dirigeants se sont quand même dits heureux des résultats, compte tenu des circonstances qui ont entouré la clinique. Cependant, le comité recommandera que la prochaine clinique d'automne soit tenue plus à bonne heure.

La clinique de sang, qui s'est tenue mercredi et jeudi à la salle des Chevaliers de Colomb de La Tuque, a également donné lieu à une remise de certificats à 46 femmes, jeunes filles et religieuses qui ont suivi des cours de soins au foyer au cours des 13 dernières semaines. Les récipiendaires ont reçu leur diplôme des mains de M. Yvan Côté, directeur provincial de la Croix-Rouge. Celui-ci était accompagné de M. Gaston Hamel, président de la section locale, et de garde Josette Courteau, responsable du comité des cours de soins à domicile.

Cette série de cours gratuits, réalisée grâce à la collaboration des médecins et infirmières locaux, s'est avérée un franc succès. La prochaine clinique de la société canadienne de la Croix-Rouge est prévue pour le mois de mai 1970.

La Régionale ne participera pas à l'organisation de voyages pour accompagner les joueurs aux tournois

LA TUQUE — La commission scolaire régionale de la Mauricie ne participera pas à l'organisation de voyages pour accompagner les joueurs, lors de compétitions sportives mises sur pied par le service des loisirs et sports de notre Régionale. Il s'agit là d'une décision des commissaires régionaux. Ce geste a été posé dans le but de ne pas engager la responsabilité de la Régionale de la Mauricie envers ceux qui assureront le transport de ces personnes et envers ceux qui se déplaceront pour assister à ces rencontres.

Cette décision signifie qu'il n'est pas permis aux parents et supporters des joueurs de monter dans le même autobus que ces derniers. S'ils désirent accompagner les membres des équipes des différents sports, ces parents et supporters devront organiser leur propre moyen de transport pour avoir recours à la commission scolaire régionale de la Mauricie.

On sait que le service des loisirs et sports de la Régionale a mis sur pied différentes ligues interscolaires dans diverses disciplines sportives. Il arrive que les participants doivent se déplacer sur le territoire pour être opposés à ceux d'autres écoles et ce transport des joueurs est assuré par la Régionale.

Les autorités de la régionale de la Mauricie demandent la collaboration de tous pour faciliter l'application de cette décision.

M. Ralph Olsen honoré au concours de poésie de l'Alberta

LA TUQUE (M.A.) — Un résident de La Tuque, M. Ralph Olsen, a été honoré au concours de poésie de l'Alberta, cette semaine, en se classant au huitième rang pour les mentions honorables dans la catégorie des poèmes courts. Ce concours de poésie, ouvert à tous les canadiens, comptait, cette année, au-delà de 400 auteurs canadiens ces derniers ayant fait parvenir plus de 1,330 poèmes. Le concours de poésie de l'Alberta était organisé pour la quarantième année consécutive.

Sur les cinq poèmes que M. Olsen avait fait parvenir au concours de poésie, il y en a un qui a principalement retenu l'attention des juges. Il s'intitule: "The Wandering Minstrel", ce qui pourrait se traduire: "Le semeur de bonheur". Le poète y raconte l'histoire d'un minstre qui se promène dans la campagne par une journée très chaude. Il s'arrête au pied d'un arbre, sort sa flûte et joue une mélodie enchantée qui répand la paix, la joie et la sérénité sur tout l'environnement. Puis, il repart sans savoir tout le bien qu'il a fait sur son entourage.

Âgé de 41 ans, M. Ralph Olsen est marié et père de quatre enfants. Il enseigne l'anglais aux élèves du secondaire V du Collège Champagnat. Il aime se recueillir parfois au milieu de la turbulence de ses enfants pour s'adonner à la création de nouveaux poèmes. Il en a complété une trentaine à ce jour et travaille actuellement sur une vingtaine d'autres qui ne sont pas encore à sa satisfaction. Il ne rejette pas l'idée de les grouper éventuellement en un recueil de poèmes.



M. Joachim Perron a donné une conférence sur les drogues

(Photo: Gilles Berthiaume)

L'usage excessif de médicaments peut être dommageable à l'organisme humain

LA TUQUE (M.A.) — L'usage excessif des médicaments pratiqué par un grand nombre d'adultes peut devenir, sur une longue période, très dommageable à l'organisme humain. C'est ce qu'a déclaré, mercredi soir, un représentant du ministère de la Santé, M. Joachim Perron, au cours d'une conférence qui portait sur les drogues et autres toxicomanies.

M. Perron a révélé qu'au Canada, on utilise chaque jour plus de 25,000 tonnes d'aspirines, ce qui prouve bien qu'on prend aujourd'hui cette petite pilule à propos de tout et de rien. Il a mis en garde son auditoire contre l'abus des médicaments parce que ceux-ci, quels qu'ils soient, développent le phénomène de tolérance chez l'organisme humain et à mesure que l'on en prend, il faut augmenter la dose pour parvenir au même résultat, ce qui peut devenir excessivement dangereux.

L'attaché au ministère de la santé a fait mention que les drogues existent depuis bien longtemps avant Jésus-Christ à travers le monde et que l'on s'en est même servi assez couramment à travers l'histoire mais que le phénomène que l'on connaît aujourd'hui est assez récent. Par exemple, c'est en 1956 que l'on a entendu parler pour la première fois en Suède de gens qui partaient "en voyage" en inhalant de la colle. Au Québec, les jeunes ont commencé à prendre de la drogue depuis à peu près trois ans, soit 1966. Aujourd'hui, on en parle maintenant dans tous les médias d'information et sa pratique se fait beaucoup plus ouvertement.

Il y a trois grandes familles de drogues: Les déprimeurs, les stimulants et les hallucinogènes. Les déprimeurs ont pour effet de calmer. Les plus connus sont les barbituriques et les tranquillisants. Ceux-ci sont très dangereux parce qu'ils créent une dépendance physique et psychique.

Quant aux stimulants, ils ont surtout pour effet de concentrer l'énergie. Ils tendent aussi à épuiser les réserves. De ces derniers, on connaît davantage la caféine, l'amphétamine et la cocaïne. Enfin les hallucinogènes, qui envoient en voyage, en rêve... Parmi ces derniers, on parle surtout du L.S.D. de la Mari, du Haschich et de la colle.

La peure de banane, si on lui fait suivre un traitement spécial, compte elle aussi parmi les hallucinogènes. Le haschich est particulièrement dommageable étant donné qu'il est six fois plus fort que la marijuana.

M. Perron a indiqué que sur 40 personnes, 32 font usage d'alcool, 6 en prennent de façon excessive et une est alcoolique.

L'exposé du représentant du ministère de la Santé a été suivi d'une période de questions à laquelle a également participé le docteur Charles Crête de La Tuque qui est, lui aussi, versé dans la question de l'alcoolisme.

Cette période féconde en souhaits et bons vœux, nous rappelle la Fraternité. Vivez avec vos vôtres, un heureux temps des Fêtes! Et que 1970 soit marqué pour vous, par la Prospérité, la Sécurité et la Paix.

GAETAN PICARD
ASSUREUR-VIE
BURL: 375-1888
RES: 378-5165

SUN LIFE DU CANADA

ATTENTION
Garagistes, Stations de Service
Camionneurs, Entrepreneurs
POUR DES PIÈCES AUTHENTIQUES
voyez Jean Légaré
notre gérant au dépt. des pièces

GERARD GRENIER
AUTO INC./NICOLET

570, PANET NICOLET TEL.: 293-4493

Un objectif de \$1,000
La campagne financière de la Croix-Rouge est en cours

LA TUQUE (G.H.) — Le président de la section locale de la Société canadienne de la Croix-Rouge M. Gaston Hamel, a annoncé que la campagne financière de cette société humanitaire était actuellement en cours. L'objectif de la campagne de 1969 est de \$1,000.

Etant donné que le besoin et le recours aux multiples services de la Croix-Rouge ne cessent d'augmenter, nous invitons toute la population à participer

d'une façon tangible aux activités de la Croix-Rouge en versant un don en argent.

Les services de la Croix-Rouge sont nombreux et gratuits.

Pour n'en mentionner que quelques-uns, il y a la clinique de donneurs de sang, le comité de travail féminin, secours aux sinistrés, cours de soins à domicile, près d'accessoires aux malades, bien-être des anciens combattants, sécurité aquatique, bureau d'enquête, Croix-Rouge de la jeunesse et autres.

La population de La Tuque et des environs est invitée, au cours des prochains jours, à faire parvenir sa contribution financière directement à la banque Royale du Canada. Il convient d'aider notre Croix-Rouge à poursuivre efficacement son rôle bienfaisant, termine M. Hamel.

La Confédération
COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE

La Confédération et ses représentants souhaitent à leurs clients et amis

Joyeux Noël et Bonne Année

H.P. Carignan
Gentilly
Denis Massicotte
Trois-Rivières
Vianney Labrecque
Trois-Rivières-Ouest
Jean-Guy Deslauriers
Trois-Rivières-Ouest
Eugène Skorupski
Trois-Rivières-Ouest
Claude De Roy
Trois-Rivières

Claude Rouette
Trois-Rivières
Yvan Latour
Grand'Mère
Denis Thériault
Grand'Mère
J.C. Beauchemin
Shawinigan
Marcel Houle
Gérant Adjoint,
Trois-Rivières
Lauréat Bellerive
Gérant
Trois-Rivières

Joyeux Noël! Bonne Année!

Noël est toujours l'occasion d'un cadeau signé W. St-Arnaud Inc.

R. Saulnier, gérant

Choix illimité...
• SACS A MAIN
• SOULIERS
• COUVRE-CHAUSSURES
• PORTE-DOCUMENTS
• VALISES - ETC. . .

W. St-Arnaud Inc
400, Boul. Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine
TEL.: 374-4071
Face à la Casse Ste-Madeleine

2,206 barres de chocolat, c'est sucré

LA TUQUE (M.A.) — Les élèves de l'école secondaire Champagnat ont vendu 2,206 barres de chocolat au cours de leur journée annuelle au profit des loisirs. La somme qu'ils ont ainsi recueillie servira à financer une partie de leurs loisirs tant culturels que sportifs.

Les trois classes qui se sont particulièrement signalées dans cette vente sont la neuvième année "A", le secondaire V et la huitième année "B". Six élèves se sont mis en évidence au cours de cette journée par la quantité de barres de chocolat qu'ils ont vendues; il s'agit de Hélène Boudreau, du secondaire V, Richard Tremblay, du secondaire V également, Guy Ville-neuve de la neuvième année "A", Roger des Lauriers, du secondaire V, Luc Jean, de la huitième année "C", et Yvan Dicaire de la neuvième année "B".

Selon le publicitaire Denis Goupil, les 140 vendeurs qui ont passé par les maisons pour vendre leur marchandise ont atteint l'objectif projeté par les organisateurs.

Le comité de l'école tient à remercier toute l'équipe de vendeurs de la compilation, et la direction de l'école, du corps professoral et de la population qui a bien voulu encourager les élèves par leur achat.

Prescriptions
CLAUDE HOUDE
B.A. B.Sc. B.Ph. L.Ph.

PHARMACIE HOUDE

OUVERT 365 JOURS PAR ANNÉE

CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIERES OUEST
TEL.: 375-9686

Que votre foyer soit rempli de Joie et de Bonheur

à NOËL et tout au long de la

NOUVELLE ANNÉE

Nous vous remercions de votre encouragement durant l'année qui s'achève.

J.C. PAPILLON & FILS LTÉE
Entrepreneur en plomberie et chauffage
1383, LAVIOLETTE TEL.: 374-4647
TROIS-RIVIERES

Des hommes d'affaires dénoncent le sens unique sur la rue Royale

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Les hommes d'affaires et les propriétaires d'établissements commerciaux de la rue Royale, du moins entre La Vérendrye et le rond-point du boulevard Normand, sont encore et de plus en plus convaincus que la rue Royale devrait être remise à double sens, entre La Vérendrye et le rond-point.

M. Jos Pérusse, propriétaire du restaurant Chez Louise, 2339 rue Royale, se dit le porte-parole ou l'interprète des 22 représentants qui s'étaient opposés à l'application du sens unique, dans ce secteur commercial de la rue Royale, a déclaré, au cours d'une entrevue, que l'expérience faite jusqu'à ce jour avait amplement démontré le bien-fondé et la véracité des prétentions et des craintes des marchands et des hommes d'affaires de ce tronçon de la rue Royale, telles qu'exprimées dans leur requête soumise aux autorités municipales.

M. Pérusse affirme que pour sa part, il perd avec son restaurant Chez Louise environ de \$110 à \$115 par semaine, en profits, ce qui veut dire une perte annuelle de \$7,220.

Les autres marchands, comme Trois-Rivières Chrysler, la succursale de la Banque de Montréal, le magasin Lasalle Manufacturing, Dairy Queen etc., perdent aussi beaucoup d'affaires et de clients, entre autres ceux de la Canadian Westinghouse et même ceux de la compagnie Dornier et de Québec Central Steel.

Le touriste est refusé
"Comme les choses se pas-

sent présentement, on peut dire, de déclarer M. Pérusse, que la ville de Trois-Rivières boude et refuse d'accepter les touristes venant de l'ouest ou de Montréal; si les deux sens de circulation étaient permis, rue Royale, on prouverait que l'on ne refuse pas de faire un bon accueil à cette partie importante du tourisme".

Selon lui, le sens unique est-ouest, rue Royale, ne fournit pas la chance aux touristes d'accéder facilement au centre-ville et de visiter notre Place de l'hôtel de ville et les réalisations de la rénovation urbaine.

Solution proposée

M. Pérusse favoriserait le sens unique ouest-est sur la rue Royale parce que tous les gens venant de Québec ou d'ailleurs, via le Cap de la Madeleine et le pont Duplessis, pourraient sortir de la ville de Trois-Rivières par la rue Notre-Dame à sens unique est-ouest et ceux venant de Montréal passeraient par la rue Royale, pour quitter la ville par le pont Duplessis ou le pont Bellemare (?) après s'être attardés à Trois-Rivières, où l'on construit des hôtels et des motels modernes. Dans ces conditions, il faudra que les virages à gauche soient interdits et les virages à droite soient permis.

"Nous ne voulons pas bloquer le progrès de la ville et passer pour des empêcheurs de tourner en rond, mais nous croyons, nous les 22 hommes d'affaires et marchands intéressés dans ce tronçon de la rue Royale, que le retour à la circulation dans les deux sens est vital pour nos entreprises et que même la rue Royale à double sens,

dans toute sa longueur serait préférable à l'implantation du sens unique".

M. Jos Pérusse a conclu qu'il est assuré que ces hommes d'affaires ont à cœur le progrès de la ville de Trois-Rivières et considèrent la rue Royale, à cause de sa propreté, de son ambiance, comme un point d'attraction pour tout le monde, y compris nos visiteurs et les touristes. "C'est une artère qui donne du prestige à la capitale du Trois-Rivières métropolitain et du Cœur du Québec".

Les autres marchands

M. Bernard Diamond, dont le magasin Diamond Inc. est situé rue Royale, entre Des Forges et St-Georges, partage nettement l'opinion de M. Pérusse et est d'avis que le sens unique devrait être appliqué exclusivement sur les rues secondaires. Il a fait remarquer que les touristes avaient été beaucoup moins nombreux depuis que la rue Royale sert seulement à la sortie des automobiles.

M. Diamond a constaté que les piétons empruntaient de moins en moins les trottoirs de

la rue Royale, sans doute parce que les voitures circulent trop rapidement et par le fait même, ils s'exposent à un danger quand venait le temps de traverser la chaussée.

M. Georges Veillette, propriétaire du restaurant Royal, en veut également au sens unique tel qu'il a été proposé par la firme Ewart. "J'aimerais mieux que l'on autorise la circulation à double sens sur la rue Royale tout en conservant le sens unique sur Notre-Dame et même en l'implantant sur la rue St-Philippe ou les autres rues secondaires" a-t-il dit.

Per contre le conseiller Antoine Gauthier, qui opère un commerce rue Royale, n'a constaté aucun changement dans sa clientèle depuis l'implantation du sens unique.

Evidemment, il comprend que les touristes n'influencent pas ses affaires mais selon lui, le sens unique permet un accès plus facile à son bureau.

M. Gauthier affirme que ce changement dans la circulation demeure une bonne mesure et qu'il sera toujours favorable à

son maintien aussi longtemps que l'on ne prouvera pas le contraire.



(Photo Roland Lemire)
"JE SUIS CONVAINCU que la rue Royale devrait être remise à double sens" a déclaré M. Jos Pérusse, propriétaire du Restaurant Chez Louise.

Dans l'affaire du Trois-Rivières Auto-Club

Le conseil veut connaître les deux versions

TROIS-RIVIÈRES (N.C.) — Le conseil de ville de Trois-Rivières a décidé d'obtenir la version du secrétaire-administrateur de la Commission de l'Exposition, M. Jean Alarie, avant de prendre position officiellement dans l'affaire du Trois-Rivières Auto-Club.

Le président de cette organisation, M. Roger Brousseau a rencontré les conseillers pour leur demander de combler les pertes encourues par le T.R. Auto-Club à la suite de la cancellation de son programme de courses qui devait être présent-

té, sur le terrain de l'Exposition le 5 octobre.

M. Brousseau a expliqué que le club était dans le "rouge" de \$1,000 parce que M. Alarie avait erré en apposant sa signature sur le contrat autorisant le Trois-Rivières Auto-Club à présenter cet événement.

"Je reconnais que nous avons une assurance de responsabilité publique qui n'était pas conforme, mais j'aurais pu obtenir une confirmation télégraphique de nos assureurs, mais M. Alarie a exigé des papiers officiels", a-t-il dit.

M. Brousseau a affirmé que le Club Auto Sport Mauricien avait fait des pressions pour que cette course ne soit pas présentée en raison d'une clause d'exclusivité qu'il aurait obtenue de la ville, mais le chef du Contentieux Me Jean Méthot a précisé que jamais l'exclusivité n'a été accordée au Club Auto Sport Mauricien.

Sur ce même sujet, le maire René Matteau a révélé que les interventions de ce club ne consistaient qu'à exiger que le Trois-Rivières Auto-Club possède une assurance de responsabilité publique.

Demandée par le Conseil central (CSN)

Une enquête sur l'incendie de Notre-Dame-du-Lac

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIÈRES — Le Conseil central des syndicats nationaux de Trois-Rivières exige que le gouvernement provincial mène une enquête dans l'affaire du sinistre incendie qui a coûté la vie à 39 vieillards à Notre-Dame-du-Lac.

Les délégués au Conseil cen-

tral, réunis en assemblée générale, cette semaine, ont adopté une résolution afin de faire parvenir au ministre Jean-Paul Cloutier, du ministère du Bien-Être et de la Famille, une lettre pour lui demander d'ordonner une telle enquête.

La CSN demandera aussi au gouvernement de faire enquête dans tous les foyers pour vieillards de la province et de fermer ceux qui risquent d'être incendiés.

Les délégués suggèrent au gouvernement de faire intervenir tous les vieillards rescapés du sinistre de Notre-Dame-du-Lac, les parents de tous les vieillards qui habitaient le foyer et tous les anciens employés de l'institution.



(Photo Roland Lemire)
M. ROCH LASALLE, député conservateur du comté de Joliette à la Chambre des Communes était le conférencier, hier midi, devant les membres de l'Association progressiste-conservatrice du comté de Trois-Rivières, au club de curling Lavolette. Dans l'ordre habituel M. Marcel Thérien, président régional, M. Fernand Allie de Montréal, président provincial, Mme Roch Lasalle, M. Paul Auger, président de l'association du comté de Trois-Rivières, Mme Louis Dufresne-de Cotret, directrice nationale et M. Roch Lasalle.

L'emplacement pour le théâtre de 2,000 places n'a pas été déterminé

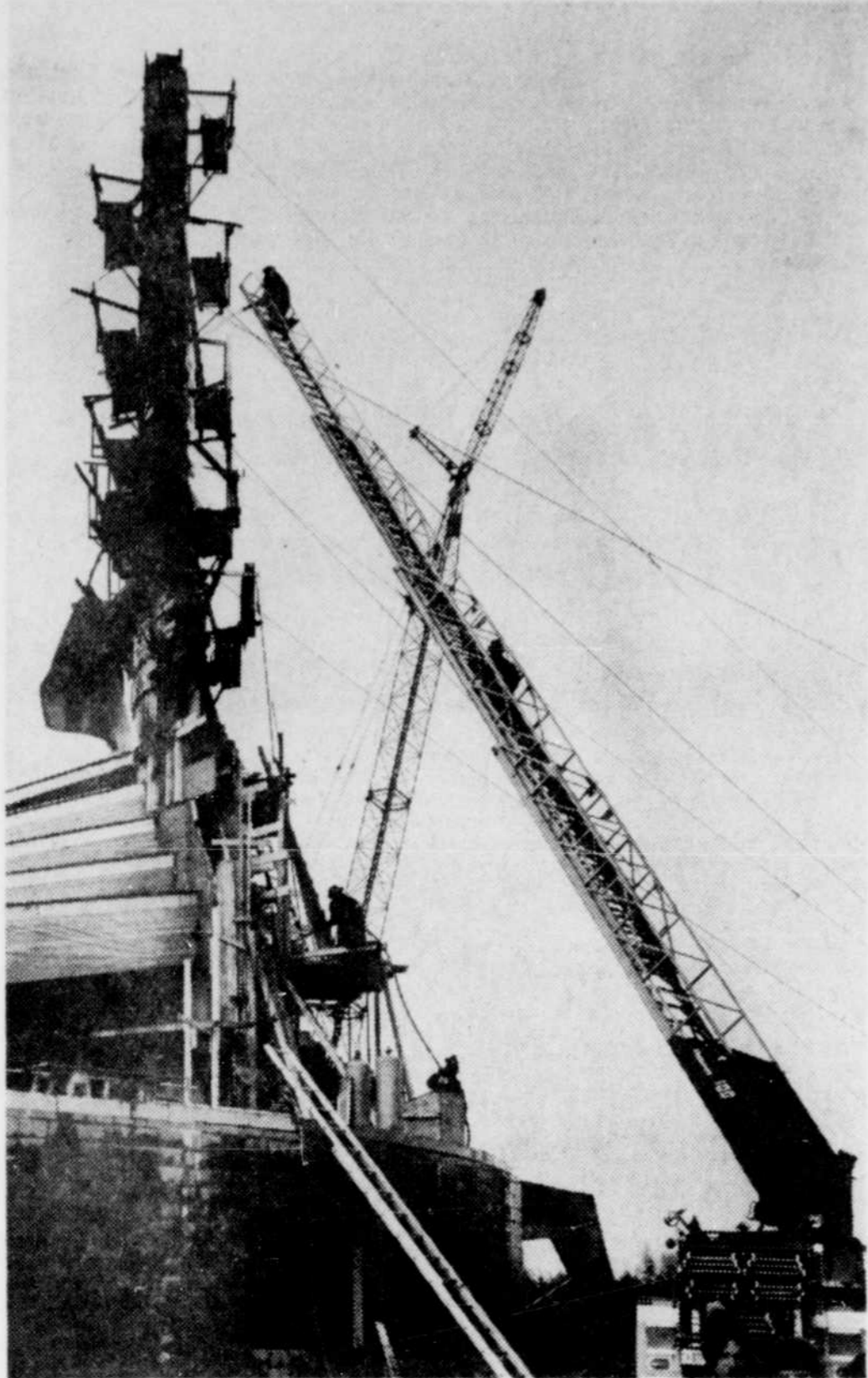
TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — L'emplacement où pourrait être érigé le théâtre de deux mille places, projeté par M. Lucien Richard, n'a pas encore été déterminé et c'est le comité du cadastre et du zonage qui étudiera la question, lors de sa prochaine rencontre. Le gérant Roger Lord a révélé que le directeur du service d'Urbanisme, M. André Lavolette avait des choix de localisation et qu'il les ferait connaître au comité.

M. Richard a répété devant les conseillers que son théâtre sera construit définitivement

même si certaines personnes doutaient du sérieux de l'affaire. Le promoteur voulait faire allusion aux paroles que l'urbaniste Lavolette avait prononcées quand il est allé lui présenter son projet. "M. Lavolette m'a dit que je révais en couleur, mais je peux vous affirmer que les plans sont actuellement en préparation".

A ce sujet, le gérant Lord a ajouté que M. Lavolette peut avoir son opinion, mais que c'était tout de même au conseil de ville à décider s'il appuierait le projet.

DEMANDE
LOUERAIT
BUNGALOW 6 pièces
TROIS-RIVIÈRES
ou
CAP-DE-LA-MADELEINE
POUR FÉVRIER 1970
COMMUNIQUEZ:
376-2501
Poste 55



(Photo: Roland Lemire)
C'EST DANS CETTE STRUCTURE DE BOIS que les flammes ont éclaté, samedi après-midi, à l'église Ste-Bernadette, du Cap-de-la-Madeleine. Ces formes à ciment étaient recouvertes de toiles et celles-ci ont été détruites par le feu. Les échafauds que l'on remarque de chaque côté de ce futur clocher devaient être refaits.

L'incendie ne retardera pas la construction de l'église Ste-Bernadette au Cap

CAP DE LA MADELEINE (B.C.) — Un incendie a occasionné des dommages d'environ \$1,500, samedi après-midi, vers 14 h 15, sur les chantiers de construction de l'église Ste-Bernadette, au Cap-de-la-Madeleine.

Les flammes ont éclaté dans les formes servant à la couleuse du ciment et en peu de temps, elles se sont communiquées à la structure de bois qui abriterait le clocher et aux échafauds.

Les pompiers de la cité madelaineoise, dirigés par l'inspecteur Ovide Naud se sont rendus sur les lieux et après une heure d'efforts, ils parvenaient à contrôler l'élément destructeur.

L'entrepreneur-général, M. Henri St-Amant a révélé que le feu a été causé par une fuite dans un boyau servant à alimenter les chauffettes à gaz propane.

Toutes les toiles qui avaient été installées pour maintenir une chaleur normale autour du ciment qui avait été coulé, le matin même, ont été consumées par les flammes et le tout représente une perte de \$700. Le bois servant aux échafauds est également inutilisable.

M. St-Amant a précisé que cet incendie ne retarderait nullement l'allure des travaux qui seront terminés au printemps.

Le député Roch Lasalle croit que Québec devra en venir à un ultimatum face à Ottawa

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — "De la manière dont Ottawa et les autres provinces anglaises se sont comportés devant les revendications du Québec, je crois à propos de penser que le temps n'est plus tellement éloigné où le Québec sera dans une situation telle qu'il ne lui restera plus comme argument plausible que de faire appel à l'ultimatum". Ces propos tenus par le député progressiste-conservateur du comté de Joliette M. Roch Lasalle devant les membres de l'Association Progressiste-Conservatrice du comté de Trois-Rivières, réunis au club de Curling Lavolette ont soulevé une salve d'applaudissements nourris.

M. Lasalle a assisté à la dernière conférence fédérale-provinciale à titre d'observateur désigné par l'honorable Stanfield et il a dit qu'il avait été à même de constater que le premier ministre Trudeau était le centralisateur par excellence et qu'il en était de même pour d'autres provinces anglaises qui n'ont pas compris ou qui ne veulent pas comprendre les différences opposant le Québec au reste du pays.

M. Lasalle a ridiculisé la société juste de M. Trudeau promise, il y a quinze mois. Il a accusé le gouvernement libéral de n'avoir rien fait pour l'habitation, l'agriculture et l'assistance sociale. Touchant le premier sujet, il a expliqué que pour relancer la construction, Ottawa consentait des prêts remboursables en quarante ans à un taux d'intérêt de 9 pour

cent, autant pour les riches que pour les pauvres. Comme une maison a besoin de réparations majeures après vingt-cinq ans, le contribuable a encore une dette sur le dos et doit s'embarquer une autre. M. Lasalle dit qu'il a réclamé et qu'il continuera à demander des prêts à un taux de 5 à 6 pour cent pour la classe ouvrière.

Touchant à l'agriculture, le jeune député dit comprendre les agriculteurs de ne pas croire à cette promesse d'une société juste lorsqu'on voit le peu d'intérêt que le gouvernement Trudeau a apporté à leurs problèmes. D'après lui, Ottawa s'est penché sur le problème de l'agriculture par des coupures de plusieurs millions de dollars dans les crédits de ce ministère. Poursuivant avec plus de force, l'ancien maire de Crabtree Mill s'est demandé si une société juste s'identifierait avec une absence totale de salaire minimum garanti même pour un pécheur de famille ayant à sa charge une épouse et plusieurs enfants, une absence totale d'assurance-nourriture et d'assurance-chauffage dans un pays froid. Traitant de l'absence totale d'une politique normale d'encouragement de la natalité dans un pays vaste comme le Canada, le conférencier a avancé que la somme de \$6 allouée par enfant, compte tenu du pouvoir d'achat actuel, ne suffisait même pas à nourrir un caniche peu exigeant.

Comportement néfaste

Passant à l'industrie du ta-

ble, M. Lasalle a prouvé à l'aide de chiffres qu'elle était à peu près la seule au Canada qui puisse vivre de ses moyens, sans subsides du gouvernement. Le député conservateur trouve ridicule le comportement du ministre fédéral de la Santé à l'endroit de l'industrie du tabac qui pourrait subir à la longue de graves préjudices car on ne s'appuie sur aucune preuve scientifique.

Justice sociale

Parlant du sort malheureux réservé aux vieillards qui doivent se débattre avec des maigres pensions payées par Ottawa, des terribles cauchemars des invalides qui touchent des pensions de \$75 par mois et de l'absence d'une politique noble et juste pour les anciens combattants, M. Lasalle a ensuite illustré la situation totalement inacceptable et de plus en plus alarmante pour les Québécois en ce qui regarde la justice sociale.

M. Richard a répété devant les conseillers que son théâtre sera construit définitivement

c'est un secret polichinelle

Jean Cloutier, directeur de la prison de Trois-Rivières, abandonnera son "sérieux" habituel et revêtira l'habit du Père Noël pour le dîner Père et enfants du club Rotary de Trois-Rivières, le mardi 30 décembre. Les membres de l'organisme se sont interrogés, à savoir pourquoi ce rôle a été confié à ce "grand" personnage. Apparemment, Jean Cloutier aurait été choisi parce qu'il était le seul célibataire (?) du club. Qu'en pense son épouse?

Un mort et neuf personnes blessées

Terrible collision près de Princeville

VICTORIAVILLE (R.L.) — Un terrible hâcatombe impliquant trois automobiles s'est produite sur la route 5 entre Victoriaville et Princeville, dans la nuit de samedi à dimanche. Au moment d'écrire ces lignes, le bilan de la tragé-

die se traduisait par un mort, une personne mourante et neuf blessés. La victime est M. Wellie Boissonneault, 47 ans, du 21 rue St-François à Victoriaville. La personne qui était entre la vie et la mort était M. Marcel Duplessis. En

fin d'après-midi, hier, ce dernier n'avait pas encore repris sa connaissance. L'accident est survenu à deux milles de Victoriaville, dans la direction de l'ouest. Deux automobiles se sont d'abord accrochées. Sous le choc, un des

deux véhicules fut projeté dans le champ tandis que l'autre heurta frontalement un troisième qui venait en sens contraire. Les trois automobiles étaient respectivement conduites par M. Gilles Ca-

miré, du 384 St-Jacques à Princeville et par M. Pierre Croteau, de la Route Rurale No 1 à Arthabaska. Ce dernier n'est vraiment pas chanceux car l'on se rappellera que l'an dernier son épouse mourait après

qu'elle fut cornée par un boeuf. Les autres blessés, dont quelques-uns gravement, sont Gilles Bilodeau de la RR no 1 à Arthabaska, Jacques Bilodeau de la même adresse, Jacques Gagnon, du 216 Victoria à Victori-

ville, Thérèse et Carole Croteau, Francine Grenier et Roger Michel. Les blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Bruno Desrochers de Vic-

torieville. L'agent André Laplante, du Bureau de la Sûreté du Québec de Victoriaville, a fait les constatations d'usage. La tragédie est survenue vers les 2.45 heures.



(Photo LaRé, Nicolet)

Préparation des patinoires extérieures

LES PATINOIRES EXTERIEURES ne peuvent encore être organisées à Nicolet pour la simple et bonne raison que la neige n'est pas venue aussitôt que plusieurs l'auraient souhaitée. Cependant, ce retard apporté par "Dame Température" permet aux employés de la ville de se préparer pour mettre en service les patinoires extérieures, au nombre de cinq dans différents secteurs de Nicolet. Ces jours derniers, les employés de la Voirie municipi-

ale s'affairaient à remplacer une valve de la conduite d'eau qui doit alimenter l'une des cinq patinoires extérieures qui sera aménagée sur l'emplacement de l'ancien hôtel de ville, au Carré Saint-Philippe, à Nicolet. Ces travaux devraient être complétés très prochainement de telle sorte que tout sera prêt advenant l'arrivée soudaine de la neige que plusieurs souhaitent avec empressement.

M. Gagnon invité de CDE à Saint-Léonard

Les industriels devraient créer l'équipe capable d'assurer la succession

par Régent LAJOIE

BECANCOUR — Invité à prendre la parole lors d'une rencontre du Centre des dirigeants d'entreprises de la région des Bois-Francs, M. Pierre Gagnon, de Cogespian qui est un conseiller en planification financière, a déclaré que les industriels devraient créer l'équipe la plus apte possible à collaborer avec eux afin d'établir les mécanismes de passation des pouvoirs.

"Ces personnes peuvent être l'expert en droit fiscal, l'expert en planification de succession, l'expert en droit corporatif, d'affirmer M. Gagnon qui a cité comme exemples les vérificateurs ou comptables agréés chevronnés, les conseillers en administration".

M. Pierre Gagnon était le conférencier invité au souper du Centre des dirigeants d'entreprises pour la section des Bois-Francs, qui avait lieu à l'hôtel Monaco, de Saint-Léonard d'Aston. Les convives avaient auparavant été invités par M. Germain Couche à visiter l'emplacement d'Aston Industries Inc. dont il est le président.

Le conférencier avait initié sa causerie: "La transmission sans heurt d'une entreprise québécoise, familiale ou non, d'une génération à une autre". Développant autour de ce thème, M.

Pierre Gagnon a grandement intéressé tous les convives, au nombre de cinquante environ. Expliquant comment passer la main, M. Gagnon a dit que le rôle des parties, au cours des changements sans heurts et sans secousse, doit être clairement défini par un cheminement critique. "C'est à ce moment qu'entre en ligne de compte le "brain trust", de préciser le conférencier.

L'invité a poursuivi en disant qu'il ne fallait pas craindre des honoraires à payer à des professionnels car, de dire M. Gagnon, "Ces gens là n'agissent pas pour vous faire dépenser mais plutôt pour vous provoquer à penser aux moyens à prendre pour accroître vos revenus, pour provoquer votre entreprise à se repenser et à se propulser dans l'avenir". Il a aussi mentionné que leurs revenus, à ces professionnels, sont ceux qu'ils vous permettent de faire en surplus de ce qui est réalisé actuellement.

Maintenant, quand accepter de déléguer à d'autres des responsabilités qui écartent les industriels, en un mot, quand passer la main? Sur ce, M. Gagnon a dit: "Vous et vous seuls Messieurs, êtes conscients du moment acceptable à tout point de vue et par vous et par ceux qui treignent en collaborant à l'é-

dification de votre entreprise". Et d'enchaîner M. Gagnon: "Le passage des pouvoirs se prévoit longtemps d'avance. C'est peut-être le produit d'un long processus de méditation provoqué par l'expérience de tous les jours. C'est aussi le recul qu'un homme se doit de prendre au faite d'une carrière pour évaluer avec sérénité, l'oeuvre qu'il a bâtie.

Le conférencier a insisté sur le fait qu'il ne faut pas attendre que tous les problèmes de l'entreprise soient résolus même si les dirigeants ont acquis une grande efficacité. "Nous devons quelques fois nous contenter momentanément d'une solution partielle. En art comme en sciences et en affaires, le succès est une longue suite de recommencements".

Le conseiller en planification financière a ensuite parlé des successeurs, en d'autres mots, à qui passer la main? Empruntant l'épithète gravée sur la tombe de Andrew Carnegie, "C'est un homme qui a su prendre à son service des hommes plus capables que lui". M. Pierre Gagnon a ajouté: "Il faut permettre à ces mêmes hommes de se faire valoir à temps, avant que leur puissance de création se sélerose au rythme de l'impuissance de décision de ceux qui les précèdent".

S'adressant toujours à un groupe de dirigeants d'entreprises, le conférencier a déclaré qu'il était convaincu que beaucoup d'entre eux avaient déjà ces hommes sous la main. "Vous les connaissez, aidez-vous en les aidant". Au début de son exposé, M. Pierre Gagnon a dit que l'heure était venue d'avoir une conscience renouvelée. Il a aussi parlé des dangers de perdre les contrôles de nos entreprises.

A un certain moment, l'invité a lancé: "Nous devons au départ, envisager l'expansion comme la continuité en génération et cela, non seulement au niveau familial mais aussi sur le plan des hommes, par l'ouverture à la participation franche et ouverte par la vente de notre savoir-faire aux gens susceptibles de prendre des risques, par une main-d'oeuvre enthousiaste qui percevra sa force de création par l'acceptation de la contestation du leadership".

Considérant les dangers que court une entreprise face à son expansion et en regard des sujets d'études des étudiants d'aujourd'hui, M. Gagnon a terminé en insistait sur l'importance de la participation et de la planification qui sont, selon lui, les plus "galvaudés" actuellement de notre belle langue française.

Projet de création d'emplois

SAINT-LÉONARD (R.L.) — Le Conseil de développement régional dévoilera un projet de création d'emplois d'une conception toute nouvelle qui sera appliquée pour l'ensemble de la région. Cette assemblée permettra également un échange de vue sur le projet entre les personnes présentes dans le but d'y apporter des améliorations s'il y a lieu.

La région du centre du Québec possède un potentiel industriel important. Le CDR compte mener des actions qui utilisent au maximum ce potentiel en vue de favoriser l'expansion industrielle régionale. On ne peut

pas se permettre une sous-utilisation des ressources du milieu lorsque dans une période de 10 ans plus de 17.000 personnes désertent la région et qu'un nombre important d'étudiants devront au cours des prochaines années trouver de l'emploi chez nous.

Dans l'optique d'une utilisation maximum de nos ressources par des actions de développement du milieu sans espérer utopiquement que d'autres viennent le faire à notre place, le CDR a élaboré un projet qui favorisera surtout l'expansion des industries existantes mais

aussi de nouvelles implantations industrielles. Par une coopération de tous les agents économiques, le CDR, croit que sous son initiative notre région connaîtra une croissance économique accélérée.

Avant de mettre en place ce projet d'envergure régional du CDR, il est nécessaire que le milieu assure sa collaboration à sa réalisation à partir des principales personnalités du centre du Québec. C'est pourquoi cette rencontre du 18 décembre prochain revêt une grande importance pour le développement futur de la région.

Concours d'illumination des Fêtes de la régionale des Jeunes Chambres

NICOLET (R.L.) — La régionale des Jeunes Chambres du Lac Saint-Pierre lance un dernier appel aux organismes locaux qui ont l'intention de prendre part au concours d'illumination des Fêtes.

Le président du concours pour cette année est M. Paul Blanchette, de Sainte-Angele de Laval, vice-président régional et membre de la Jeune Chambre de Saint-Grégoire Inc.

Le jury effectuera sa visite dans les localités dimanche, le 28 décembre, et devra se prononcer sur les meilleures décorations.

Toutes les Jeunes Chambres méritantes se verront décerner un trophée lors de la prochaine activité régionale.

Dans son message le président du concours de décoration et d'illumination des Fêtes, M. Paul Blanchette, demande que chacun fasse sa part et se fasse un devoir de participer à ce concours, afin de donner une plus belle atmosphère à l'occasion de la période des Fêtes.

Un dernier coup de cœur, Gentilly a emboîté le pas, Saint-Léonard a suivi, ainsi que plusieurs autres localités.

Activités dans la région de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Aux Attelements Princeville Inc., un accident de travail a conduit M. Ronald Paradis à l'hôpital. Le jeune homme, âgé d'une vingtaine d'années, s'est fait prendre un bras entre les rouleaux de caoutchouc d'une machine à coller le contreplaqué. Un compagnon de travail a immobilisé la machine et le personnel du département se porta à son secours pour dégager le blessé.

Fêtes pour les enfants
A St-Louis-de-Blandford, tous les enfants de la paroisse seront les hôtes d'honneur pour une fête organisée à leur intention. Cette manifestation aura lieu à l'école Labbé dans l'après-midi du dimanche, 21 décembre. Cadeaux et friandises seront distribués aux jeunes à cette occasion. C'est là une initiative de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de la localité.

Motoneige
Le Club Auto-Neige de Lamontagne, à St-Norbert, a déjà environ 125 membres inscrits dans ses rangs pour 1969-70. Le recrutement se poursuit dans toute la région. Les activités ont été inaugurées par M. André Fréchette, président pour la saison en cours.

Hockey
A Princeville, le hockey mineur est en pleine activité. Les catégories "Midget", "Ban-tams", "Pee Wee" et "Moustiques" sont à l'oeuvre dans une

ligue régionale. Les succès se font particulièrement remarquer chez les "Ban-tams" ou évoluent les "Étoiles" 1968 et 1969 des "Pee-Wee-Caravelles".

Fermières
Les Fermières de Princeville ont ajouté les décorations de la période des fêtes à ce qui était déjà au programme de leur concours pour décembre. A ce concours, on remarquait principalement des bougies, oeuvres des vaillantes travailleuses du cercle.

Fête familiale
Les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle de St-Norbert font cause commune pour une fête à laquelle tous les jeunes de la paroisse sont invités à prendre part. Le lieu de rendez-vous est l'école Notre-Dame; les enfants sy seront reçus dans l'après-midi du dimanche, 21 décembre. Une soirée récréative a permis de recueillir les fonds nécessaires au financement de cette fête pour les jeunes.

Grève
Le premier magistrat de Princeville a offert, dès le commencement de la grève à Weyrhauser (Québec) L'Élé, d'agr comme modérateur lors d'une rencontre entre les deux parties. M. Roger Bilodeau souligne que son offre tient toujours. On sait que, jusqu'à ces jours derniers, les représentants de la compagnie et ses employés syndiqués n'avaient encore pu s'entendre sur les clauses d'un nouveau contrat de travail.



(Photo LaRé)

Fête aux employés de Gérard Ouellet Inc.

LA DIRECTION DES ENTREPRISES GERARD OUELLET Inc., de Daveluyville, qui possède une manufacture à Daveluyville et une à Warwick et qui emploie près de 150 personnes honoraire vendredi soir, 13 employés ayant plus de 25 années de service. Une montre en or a été

offerte à ces travailleurs lors du banquet et de la soirée de danse qui ont eu lieu à l'Académie de danse provinciale. M. Gérard Ouellet félicite ici M. Ferdinand Roy qui a cumulé 33 ans pour la compagnie, en présence de Mme Roy et de M. Jules Ouellet.

NOUS SOMMES POUR
UN PARC NATIONAL EN MAURICIE

BIENTOT 10,000 WATTS

POUR UN RAYONNEMENT
PLUS
ÉTENDU

CKSM

Shawinigan — Grand'Mère

1220 KC

LA RADIO QU'ON AIME!
LA RADIO DIFFÉRENTE!

Marcel Desjardins s'identifie comme un révolutionnaire

Le conseil de la CJC est mis en veilleuse

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — A la suite de quatre démissions dont celle du président, de longs débats orageux ou accusatoires, reproches et insultes ont plu dans une atmosphère tendue, le conseil de la Compagnie des Jeunes Canadiens a été mis en veilleuse jusqu'en janvier, à l'issue d'une réunion de trois jours que ses membres ont tenue, en fin de semaine, à Ottawa.



(Photo Roland Lemire)

UN PERE NOEL sans barbe, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau a fait des heureux, hier après-midi, lorsqu'un jeune couple de la métropole, M. et Mme André Huard, du 10730 De Lorimier a remporté le premier prix de \$100,000 en lingots d'argent à la taxe volontaire de la ville de Montréal. M. Huard est un fonctionnaire municipal au département des incendies. Les gagnants sont les parents d'un garçon de 15 mois et Mme Huard est enceinte de quatre mois. Le jeune couple est confortablement assis sur une fortune de \$100,000 en lingots d'argent en compagnie du maire de la métropole, Me Jean Drapeau (Voir détails en page 9).

La formation de ce bureau a fait suite à une suggestion de M. Marcel Desjardins, un volontaire de Trois-Rivières, siégeant sur le conseil de la CJC. Elle a été décidée par un vote de 7-2.

M. Jean Roy, un volontaire de Montréal a été élu président du conseil et, du fait, du bureau, créé dimanche.

M. Jack Johnson, un avocat de Calgary, avait démissionné de son poste, de président, samedi après-midi, alléguant que le conseil était en train de "couler à pic" et que le mieux à faire était de remettre les responsabilités qu'il doit assumer entre les mains du gouvernement.

M. Johnson qui devait, dimanche, s'opposer vigoureusement à l'élection de M. Roy au poste de président, a refusé de faire partie du groupe des cinq membres siégeant sur le bureau de direction.

La démission de M. Johnson avait été précédée de celles de M. Roy Daniels, un volontaire de Yellow Knife, Territoire du Nord-Ouest, vendredi, M. Mickey Poslums d'Aylmer, Québec, et de Mlle Millie Barrett, un volontaire de Fort William, Ontario.

Dans sa composition initiale, le Conseil de la CJC était composé de 15 membres dont cinq choisis par le gouvernement et le reste par les volontaires.

C'est un bureau composé de cinq membres qui assumera tous les pouvoirs du Conseil prévus par la loi sur la Compagnie des Jeunes Canadiens, jusqu'à sa prochaine réunion qui doit avoir lieu à Toronto en fin de janvier.

Par ailleurs, le président du Conseil privé, M. Donald MacDonald, laissait entendre à la Chambre que ce projet pourrait être suivi de d'autres en janvier prochain.

Ce bill représente, en somme, le premier geste que le gouvernement pose envers la CJC à la suite de la publication du rapport d'un comité parlementaire qui a enquêté sur les activités et qui a recommandé, entre autres, la mise sous tutelle de la Compagnie pour une période d'une année.

Cette étude du comité parlementaire a été entreprise à la suite de nombreux griefs formulés contre les membres de la Compagnie, notamment de la part de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal.

Dans son rapport le comité avait fait état de "la situation chaotique" au sein de la CJC en raison du désordre financier et des éléments subversifs existant.

La réunion de la fin de semaine a été minée par ce premier geste du gouvernement et, longtemps, on a cru que le conseil ne survivrait pas à ces trois jours de discussions.

Certains de ses membres dont M. Lloyd Axworthy, choisi par le gouvernement, ont plaidé constamment pour la dissolution de l'organisme et la remise de ses responsabilités entre les mains du secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, qui répond de la CJC devant le Parlement.

Mais M. Axworthy et ceux qui l'ont appuyé se sont heurtés contre les trois représentants québécois au sein du Conseil qui, appuyés par quelques autres membres, ont soutenu féro-

quement que le conseil ne devait pas se détruire.

L'un d'entre eux, M. Desjardins, a accusé les membres choisis par le gouvernement d'être les responsables de l'inaction du conseil.

Il a aussi nié aux démissionnaires, choisis par les volontaires le droit de prendre pareille décision sans consulter au préalable ceux qui les avaient envoyés les représenter.

Départ retardé

De son côté, M. Roy, le nouveau président, a blâmé vertement les démissionnaires d'oublier leurs responsabilités bien qu'il ait dit "partager la frustration des membres sur le non-fonctionnement du conseil".

Mlle Millie Barrett a donné entre autres raisons de remettre sa démission, celle que l'idéal de la CJC, selon elle, s'était écarté de celui qui l'animait au départ, lorsqu'elle a été mise sur pied par l'ancien gouvernement Pearson.

Mlle Barrett devait toutefois accepter de reporter l'entrée en vigueur de sa démission en janvier prochain afin de siéger sur le bureau de direction, créé dimanche, et qui doit poursuivre le travail du conseil jusqu'à sa prochaine réunion à Toronto.

Ce n'est d'ailleurs qu'avec beaucoup de réticence que Mlle Barrett accepta de reviser sa décision.

M. Julien Tourigny de Joliette a demandé à M. Axworthy de faire preuve de plus de logique et de démissionner de son poste puisqu'il considérait que le conseil devait être dissous.

M. Axworthy avait également soutenu que la création du bureau proposé par M. Desjardins constituait "la dernière des farces".

Quant à l'élection de M. Roy à la présidence, elle a été proposée par Ski Hambling, un volon-

taire de l'île du Prince-Edouard, travaillant actuellement à Sydney, en Nouvelle-Ecosse.

M. Johnson s'est opposé au choix de M. Roy, alléguant que son nom avait été cité par M. Lucien Saulnier lors de sa comparution devant le comité parlementaire chargé d'enquêter sur les activités de la CJC.

"Je pense que ce serait une erreur politique que de choisir Roy", a soutenu M. Johnson, ajoutant qu'il n'insinuaient rien, toutefois, sur les activités du candidat à sa succession.

Sur ce, il proposa M. Axworthy à la présidence.

Avant que M. Roy ne soit élu par un vote de 5-1 le volontaire Tourigny demanda vainement que l'assemblée décrète le huis clos.

"Je veux que tous les journalistes sortent avec leurs bébelles. Il y a des choses qu'ils n'ont pas besoin de savoir. La merde qu'ils sortent, j'en ai plein moi..."

Tout au long des discussions, certains membres, dont un en particulier, Desjardins de Trois-Rivières se sont identifiés comme des "révolutionnaires".

Ce dernier a avoué qu'il avait milité au sein du parti libéral fédéral puis, en 1966, du Rassemblement pour l'Indépendance nationale RIN, en formation politique prônant la séparation du Québec. Il a dit relier tous ces partis politiques à la "mafia".

Il s'en est pris également à la société actuelle qu'il définit comme "capitaliste bourgeoise, animée d'une mentalité qui a permis d'aller coloniser les Africains, les Américains et les Esquimaux".

Il a aussi déclaré: "Que cette société le veuille ou non, la révolution "sans les armes" viendra et on verra dans 20 ans qu'il va être vainqueur".

Quelques mois de sursis pour la loterie du maire Drapeau

par Régent LAJOIE

MONTREAL — La loterie de la ville de Montréal, mieux connue sous le nom de "taxe volontaire", pourrait bien compléter ses deux ans d'existence avant que le gouvernement de la province s'en empare pour organiser une loterie provinciale.

En effet, le maire Jean Drapeau a tenu à rassurer tous les contribuables volontaires de la métropole qui envoient régulièrement leurs \$2 par semaine la loterie montréalaise survira encore quelques mois.

Le maire de Montréal a déclaré au public, massé dans le centre Maisonneuve, hier après-midi, pour assister à l'examen des 154 candidats du mois de novembre, que "personne ne sera frustré" et il a encouragé plusieurs qui ont déjà souscrit pour les mois à venir en disant que la loterie fonctionnerait encore quelques mois et qu'advenant la fin, il y aurait une compensation pour les montants perçus à l'avance.

Le maire de la métropole a par ailleurs déclaré qu'il ne prévoit pas que la loi sur la loterie provinciale soit adoptée avant le mois de février. La nouvelle loterie ne pourrait opérer avant le mois d'avril, tout au moins, pas avant que le gouvernement ne fixe la réglementation et ne se prépare à l'organisation de cette "taxe volontaire" à l'échelle provinciale.

C'est donc dire qu'en subsistant encore quelques mois, la taxe volontaire de la ville de Montréal pourrait bien durer deux ans

complet puisqu'elle fut mise sur pied en avril 1968 et que le premier examen eut lieu au mois de mai.

Invité à faire des commentaires sur la future loterie provinciale, le maire de Montréal a préféré ne pas se prononcer étant donné que la réglementation et la loi créant cette nouvelle loterie n'ont pas encore été rendues publiques. Me Jean Drapeau attend l'adoption de la loi créant la loterie provinciale pour se prononcer définitivement sur la "taxe volontaire" de la ville de Montréal dont il est l'innovateur.

Les parents poussent-ils les jeunes à se droguer?

OTTAWA (PC) — Ce sont peut-être les parents qui poussent les jeunes à abuser des drogues a-t-on déclaré devant la commission d'enquête Le Dain, sur l'usage des drogues.

Mais jusqu'à ce qu'une étude soit réalisée, cela demeurera une question importante et sans réponse sur l'usage des drogues.

"J'aimerais savoir ce que font les parents", a déclaré le Dr Robert Popham, directeur des recherches à la "Ontario Addiction Research Foundation".

Par exemple, a-t-il dit, est-ce que la mère d'un jeune habitué des habituels utilise une grande quantité de la même drogue qu'elle peut obtenir légalement sur une ordonnance.

L'importance de l'exemple des parents et la distribution des drogues utilisées dans la société sont deux importantes questions qui restent toujours sans réponse.

Le Dr Popham, qui répondait au président de la commission, M. Gerald Le Dain, doyen de la faculté de Droit de l'Université de Toronto, ne croit pas qu'une réponse sera trouvée à la première question avant que la commission termine son travail en 1971.

Par ailleurs, les commissaires d'écoles de la région de Toronto prévoient que les résultats d'un

sondage sur l'usage des drogues, qui seront connus au printemps, indiqueront une hausse considérable dans le nombre d'usages, notamment de l'alcool et la marijuana.

Le "speed"

M. Charles Prince, directeur de l'éducation physique de la commission scolaire de la région métropolitaine de Toronto, a, pour sa part, souligné que l'étude révèle que depuis quelque temps les jeunes ont tendance à abandonner la marijuana pour le "speed", une amphetamine beaucoup plus "révéillante" et qui n'est pas sujette aux lois criminelles.

M. Alan Archer, président du comité spécial sur les drogues à la commission scolaire, a déclaré que la marijuana est plus facile à obtenir qu'il y a deux ans, sur les terrains d'écoles.

Il a ajouté qu'on ne s'occupe plus de dénoncer les jeunes qui font usage de la drogue, mais seulement les "fournisseurs".

Le commissaire Ian Campbell doyen des Arts à l'université Sir George Williams, a posé la question à savoir s'il ne serait pas préférable de permettre l'usage de la marijuana afin d'éviter que les étudiants se tournent vers le "speed".

La réforme fiscale

Le caucus s'oppose à la propagande

OTTAWA (PC) — Le caucus parlementaire du parti progressiste conservateur s'est dit déterminé, dimanche, à "contrer la propagande trompeuse" du gouvernement au sujet du livre blanc sur les réformes fiscales, déposé récemment à Ottawa.

On a fait savoir dans un communiqué émis à l'issue de réunions tenues en fin de semaine, que le processus d'urbanisation et tous ses problèmes se développent plus rapidement au Canada qu'ailleurs.

Les membres conservateurs du Parlement et du Sénat ont condamné le gouvernement fédéral actuel pour son refus de reconnaître que les problèmes causés par les développements urbains sont maintenant d'envergure nationale.

Le communiqué contient aussi une résolution unanime voulant que les mesures gouvernementales destinées à l'agriculture soient insuffisantes et même alarmantes, surtout en matière de mise en marche.

Livre blanc

Le caucus s'est réuni, samedi et dimanche matin, afin d'établir sa position vis-à-vis le livre blanc sur les réformes fiscales déposé par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 7 novembre.

Le président du caucus, M. George Hees (PC - Prince-Edward-Hastings), a déclaré que le livre blanc a délibérément et grossièrement sous-estimé les revenus. Il exagère les chiffres chez ceux qui paieront moins de taxes et il contient des chiffres irréalistes pour ceux qui en paieront plus. M. Hees a également souligné qu'une des principales recommandations du caucus demande qu'on tienne compte de l'inflation avant d'imposer la taxe sur les gains de capital proposée dans le livre blanc.

Il a aussi noté que le caucus

entend faire la guerre aux révisions fiscales touchant les petites entreprises. Le caucus a demandé à ses membres qui participeront à l'étude en comité sur le livre blanc, de chercher des alternatives au système de taxation pour éviter les petites entreprises.

Le député René Matte coupable d'excès de vitesse

QUEBEC PC — Le député créditiste de Champlain aux Communes, M. René Matte, a été reconnu coupable, vendredi, en Cour municipale de Québec, d'avoir conduit son véhicule automobile à une vitesse excessive et d'avoir insulté des policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Le juge Laurent Cosselle a condamné M. Matte à \$30 d'amende sur le premier chef et à \$30 pour le second.

Rappelons qu'en août dernier, le député circulait en voiture sur le boulevard Charest, à Québec, en compagnie de son épouse. Il fut intercepté par deux agents municipaux alors qu'il conduisait à une vitesse de 49 milles à l'heure, dans une zone de 30.



MOHAMMED ALI, 19 ans, du Sénégal et Hamed Idriss Sayid, 24 ans, du Yémen, ont été tués à coups de couteau et de revolver par des agents de la Sûreté éthiopienne à bord de l'avion qu'ils tentaient de détourner, vendredi.

Deux jeunes pirates de l'air sont exécutés en plein ciel

ATHENES (AFP) — Douze minutes après qu'un avion des Ethiopian Air Lines eût décollé vendredi de l'aérodrome de Madrid avec 14 passagers à destination de l'Ethiopie, via Rome, Athènes et Azmara, deux jeunes pirates de l'air, un Sénégalais âgé de 19 ans, et un yéménite de 24 ans sont entrés dans la cabine du pilotage et ont dîné au pilote l'ordre de mettre le cap sur Aden en brûlant les étapes de Rome et d'Athènes.

Trois hommes de la Sûreté éthiopienne, qui étaient à bord de l'avion, ont engagé une lutte avec les deux pirates. Finalement, au poignard et à coups de revolver, les deux pirates ont été exécutés par les hommes de la Sûreté éthiopienne.

Tels sont les renseignements recueillis auprès de la police grecque et l'examen des corps des deux pirates de l'air ayant établi que l'incident à bord de l'avion des Ethiopian Airlines avait eut lieu peu après qu'il eût décollé de l'aérodrome de Madrid, c'est-à-dire hors de l'espace aérien grec, les autorités hollandaises considèrent qu'elles n'ont pas à intervenir dans cette affaire.

Industrie de l'auto et pollution page 7

Des marchands dénoncent le sens unique de la rue Royale page 3 T.-R.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	17
Classées	16-17
Convocations	16
Mondanités	15
Mots croisés	17
Nécrologie	17
Radio-T.V. Cinéma	14
Sports	9-10-11-12-13

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Près d'un garage: "Ne fumez pas près du réservoir. Si votre vie ne vaut rien, rappelez-vous que l'essence coûte cher".

CREMERIE DES TROIS-RIVIERES
101-111-112-113
Le service qui ne fait pas attendre.

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE





C'ÉTAIT SOIRÉE CULTURELLE À L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR de St-Alexis-des-Monts et une forte assistance de parents et d'invités s'étaient donné rendez-vous. Sur cette photo, de gauche à droite: MM. Roger Landry, principal de l'institution; Gilles Thibault, responsable du secteur à la com-

mission scolaire régionale de la Mauricie; M. l'abbé Lucien Leblanc, curé de St-Alexis-des-Monts; MM. Léopold Bellemare, maire de l'endroit; Louis Arseneault et Alexandre Frappier, commissaires de St-Alexis-des-Monts.

Soirée culturelle réussie à Saint-Alexis-des-Monts

ST-ALEXIS-DES-MONTS

La soirée organisée dans le but de favoriser une rencontre parents-maîtres à l'école Sacré-Coeur, de cette municipalité, a été des mieux réussies.

Les élèves, tant de l'élémentaire que du secondaire, ont rendu avec brio les rôles confiés et la chorale de secondaire a présenté les meilleures pièces d'un répertoire des plus élaborés.

Au cours de la soirée, il y eut allocutions tant par le pasteur de St-Alexis-des-Monts, l'abbé Lucien Leblanc, l'aumônier de l'école, l'abbé Jacques Langevin, le directeur du secteur de St-Alexis-des-Monts à la Commission scolaire régionale de la

Mauricie, M. Gilles Thibault; M. Clovis Giguère, président local de la Commission scolaire; et M. Roger Landry, principal de l'école Sacré-Coeur.

Cette soirée culturelle a débuté par une entrée au piano par Mlle Raymonde Bergeron, de la 11e année, suivie d'un mot de bienvenue du principal, M. Roger Landry.

Une pièce, "Le Meilleur Don", a été superbement rendue par les élèves de 4e et 5e années, ainsi qu'une autre "Nuit de Noël" par les élèves de 6e et 7e années.

Contes de Noël, chants, danses ont aussi agrémenté les spectateurs durant cette soirée. Une troisième pièce, "L'Ami-

tié" a été brillamment interprétée par des élèves de 11e année, ainsi qu'une autre "une bonne leçon" par des élèves de 8e et 9e années.

Un monologue, rendu par Daniel Page de 6e année, a aussi été fort applaudi.

Les chants de Noël étaient aussi du programme de cette soirée culturelle de l'école Sacré-Coeur.

Un défilé des modes anciennes a suscité l'intérêt féminin, et les élèves de 9, 10 et 11e années ont certainement été dans ces présentations, les sujets de "curiosité" bien légitimes des

centaines de spectateurs qui remplissaient la grande salle.

Il faut souligner la magnifique collaboration de tous ceux et celles qui ont oeuvré dans cette organisation, dont le succès est une preuve tangible de la valeur, à tout point de vue, de la présentation.

Et, encore une fois, les parents auront été à même de constater le dévouement collectif, tant de la direction, du principal, des professeurs et institutrices, et de la collaboration de la Commission scolaire de St-Alexis-des-Monts dans la préparation et la présentation d'un tel programme.

Embardée sur l'avenue St-Laurent

Une voiture fauche cinq piétons à Louiseville

Louiseville (M.B.) — Un accident qui a fait cinq blessés, et d'une façon assez inusitée, est survenu vendredi soir vers 21h.50, face aux bureaux de la Sûreté du Québec, avenue St-Laurent, Louiseville.

Une voiture, stationnée au nord de l'avenue St-Laurent, et inoccupée à ce moment, a été violemment heurtée et dans l'impact a heurté quatre piétons qui déambulaient sur le trottoir de même que Mme Réal Pelletier du 107 Rivière-Sud Est, Maskinongé, qui s'apprêtait à occuper ce véhicule qui était sien.

La violence de la collision a été telle que la voiture de Mme Pelletier est littéralement soulevée pour aller s'abattre dans la clôture, propriété du Dr R. Latourelle.

Cinq personnes, dont quatre piétons, ont été blessées et transportées à l'hôpital Comtois de Louiseville, pour blessures aux jambes, contusions, etc.

Elles sont, outre Mme Réal Pelletier de Maskinongé, le conducteur du véhicule qui a heurté la voiture stationnée, M. Jacques Lamarche du 7011 de l'Épée, Montréal 15, Mlle Nicole Brouillard, 105 Boulevard Est, Maskinongé, Jean-René Lacombe, 431 Notre-Da-

me Nord, Louiseville, Mlle Aline Plante 151 St-Ubalde, Louiseville, Rémi -J. Gérin-Lajoie, 105 Boulevard Est, Maskinongé.

Tous les blessés ont été transportés par ambulance, à l'hôpital local.

La voiture de Mme Réal Pelletier a écopé de dégâts matériels pour environ \$1.550, alors que celle de M. Jacques Lamarche a été endommagée pour plus de \$800.

Les constatations ont été faites par le sergent Réal Gerbeau, assisté des agents René-Paul Ringuette et Pierre Béland, de la Sûreté municipale de la ville de Louiseville.

Au cours de la journée de samedi, l'une des blessées, Mlle Aline Plante, a été transférée à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, probablement pour traumatisme crânien.

Quant aux autres, ils souffriraient de fractures osseuses, et de multiples contusions et ecchymoses.

Les ambulanciers de Louis Richard de Louiseville ont effectué le transport des blessés, tant à l'hôpital Comtois, qu'à Ste-Marie.

Six personnes blessées dans un accident impliquant cinq voitures

LOUISEVILLE (M.B.) — Une collision, impliquant cinq véhicules, s'est produite, tard samedi soir, face à l'hôtel du Boulevard, de Louiseville, sur la route No 2.

Six personnes ont été blessées dans ces impacts et conduites à l'hôpital local par les ambulanciers de la Maison Louis Richard, de Louiseville.

Le premier des cinq véhicules était conduit par M. Gaëtan Béland, du 350 Notre-Dame-Sud, Louiseville, qui a été blessé ainsi que son épouse, en plus de

deux occupants, M. et Mme André Dupuis, du 4690 Hochelaga, Montréal. Le second avait comme conducteur M. Adalbert Damien, de St-Etienne-des-Grès, comté de St-Maurice, et ce dernier a écopé de blessures.

Une voiture, également stationnée a aussi été heurtée, propriété de M. Léo Doyon, du 163 Notre-Dame-Sud, Louiseville.

Un quatrième véhicule, conduit par M. Roland Pelletier, de la Route Rurale No 1, Louiseville, a été endommagé pour quelque trente dollars, alors que ce-

lui de M. Roland Bellemare, du 505 Boulevard-Ouest, Louiseville, subissait des dégâts matériels évalués à quelque \$20.

Les autres blessés sont Mlle Gisèle et Danielle Damien de St-Etienne-des-Grès, comté de St-Maurice.

Les dommages aux véhicules de MM. Gaëtan Béland et Adalbert Damien sont de \$500.

Les constatations ont été faites par l'agent de la Sûreté du Québec, Georges Cormier, de Louiseville.

Collisions

Deux voitures sont entrées en collision, face au Garage Leblanc, sur le Boulevard-Est, Louiseville, et les dommages globaux atteignent \$550.

Le premier véhicule était conduit par M. John Gerry Klein, du 6330 Westbury, Montréal (\$300) et l'autre, par Mme Roméo Morin, du 163 Morissette, Cap-de-la-Madeleine, \$250.

Constatations: agent Laurent Vaillancourt, de la Sûreté du Québec, de Louiseville.



LA PETITE RIVIERE-DU-LOUP A CONNU un gonflement inusité de ses eaux, en fin de semaine et cette photo montre le niveau inhabituel à proximité du pont de la

route No 2, à l'ouest de l'avenue St-Laurent à Louiseville; plusieurs caves ont subi une certaine inondation.

Le niveau de l'eau a augmenté de façon considérable à Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — En date du 11 décembre 1969 (fait assez rare pour la saison) et à la suite des pluies intermittentes de la fin de semaine dernière, le lit de la petite Rivière-du-Loup, à l'ouest de la ville a démesurément grossi, aidé

en cela, par la descente de glaces qui venaient s'entasser au pont de la route No 2 (Avenue St-Laurent).

Le niveau de l'eau, en descendant vers le sud, était pratiquement à la hauteur de la route qui conduit au lac St-Pierre.

Il y a deux ans, au cours de janvier, une inondation avait pris place et causé des dommages très élevés en bordure des résidences riveraines et aux chalets de nombreux propriétaires.

Plusieurs caves, dans les parages immédiats de ce cours d'eau, ont été inondées et il a fallu l'intervention de pompes pour éviter de plus lourds dégâts, au cours de la journée.

Avec le retour de la froide température, le tout est redevenu à la normale.

Échos Nord

• L'échéance de la convention collective en ce qui regarde la Fraternité des policiers de Louiseville d'une part et la ville de Louiseville d'autre part, se termine en date du 31 décembre 1969. La Fraternité a déjà demandé la négociation avec la ville au cours de novembre 1969.



VIE FEU VOL AUTO



LAURENT DUGRÉ
C. D. A. ASS.
RES.: ST-BONIFACE



JEAN DUGRÉ
BA. L.S.C. C. D. A. ASS.
75 Des Cedres Shawinigan

Laurent Dugré
ASSURANCES GÉNÉRALES

1936 ST-MARC

537-7227

SHAWINIGAN

**BIENTOT
10,000**

WATTS

POUR UN RAYONNEMENT

PLUS

ÉTENDU

CKSM

Shawinigan — Grand'Mère

1220 KC

LA RADIO QU'ON AIME!
LA RADIO DIFFÉRENTE!

Le rendez-vous par excellence pour le

Réveillon de Noël

LA QUÉBÉCOISE
Carrefour de la route St-Mathieu et du Lac Goulet
Cordiale invitation à tous à venir goûter nos succulents mets pour le réveillon. Billet en vente immédiatement à prix populaire. Réservez tôt en appelant: 539-4800

Social

GISÈLE MARS
CHANTEUSE
Vedette disques, radio, TV

YVES RICHARD, M.C.
SUZIE PEARL
DANSEUSE EXOTIQUE

A VENIR
ORCHESTRE WESTERN
ENTRÉE LIBRE